

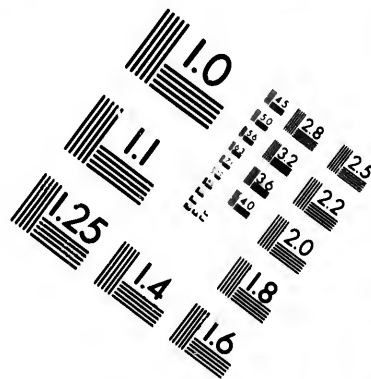
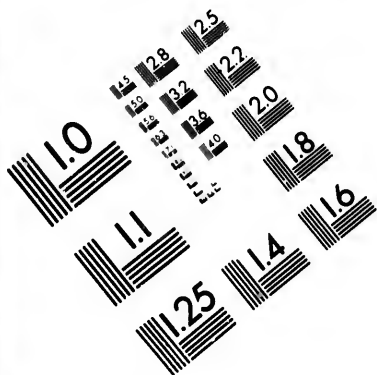
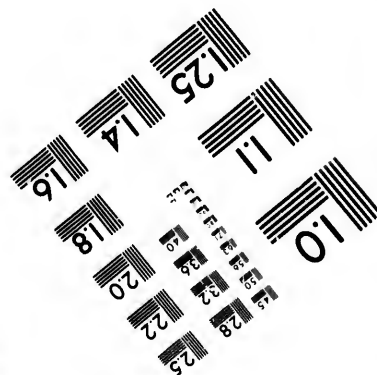
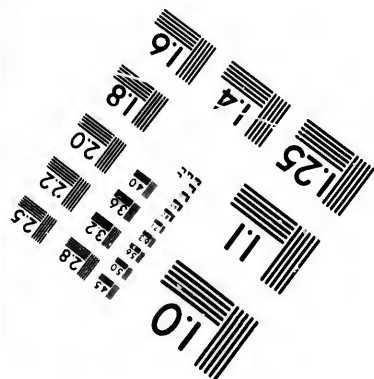
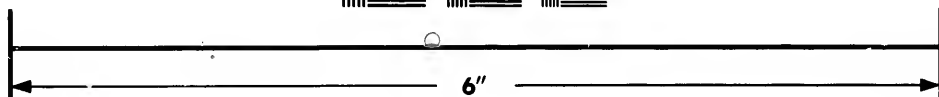
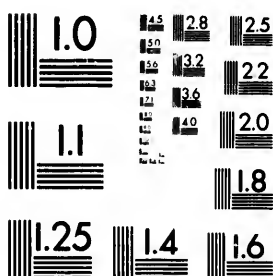


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☒	☐	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

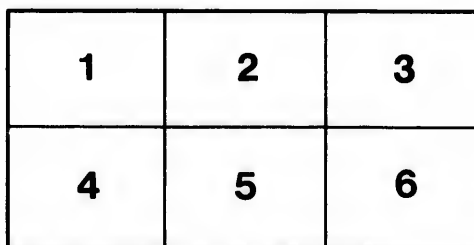
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

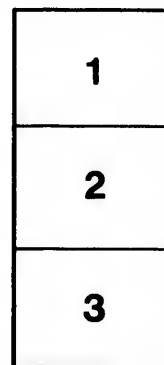
La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



I

Ear
qu
cu

1

ALMANACH
DES
FAMILLES

DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE

1890

(TREIZIÈME ANNÉE)



227.2.5
359 L 1



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-neuf, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTREAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME
LIBRAIRES-ÉDITEURS
1603, RUE NOTRE-DAME

OLLAND & FILS

MONTREAL

LS AGENTS AU CANADA POUR

ANZY POURE & CIE

A BOULOGNE-SUR-MER

LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE DU MONDE DE

PLUMES



MÉTALLIQUES.

Plus de 200 variétés, dans les prix de 15 centimes à \$1.00 la boîte de 144 plumes.

Les plus recommandées :

"PARISIENNE".....	No 20 @ 20c.
"ECOLIERE".....	" 38 " 25c.
"CALLIGRAPHIQUE," extra fine.	" 631 " 30c.
"DES BUREAUX".....	" 603 " 52c.
"BOULONNAISE," grise.....	" 742 " 80c.
"JENRE GILLOTT" 404.....	" 925 " 50c.
" " 303.....	" 920 \$1.00
" BANK PEN.....	" 900 " 50c.
" ".....	" 901 " 50c.
" EASTRERBROOK.....	" 100 " 25c.
" ".....	" 99 " 40c.
" ".....	" 899 " 50c.



EXPOSITION UNIVERSELLE, 1889 : GRAND PRIX ET MEDAILLE D'OR.

Gve TOIRAY-MAURIN
FABRICANT DES ENCRE SUPERIEURES :



Barcelone, 1888 : Médaille d'or
Melbourne, 1888 : 1^{er} Ordre de mérite



Cette encre d'un noir très intense en écrivant se recommande aux comptables par sa fluidité. Elle n'oxide pas les plumes métalliques et ne dépose jamais.



Encre très fluide et d'une jolie nuance violette en écrivant, donnant quatre à cinq bonnes copies d'un seul coup de presse, et devenant ensuite très noire aussi bien sur l'original que sur les copies.



ENCRE BLEUE-NOIRE FIXE

Cette encre d'une jolie nuance bleu clair en écrivant, tourne rapidement au noir parfait, sans jamais subir de décoloration.

Encre de couleurs, Colles liquides et Cires à cacheter.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

cheter.

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS

A NOS LECTEURS

Toujours favorisé de l'accueil bienveillant de ses lecteurs, *l'Almanach des familles* revient une treizième fois, avec non moins de dignité que les années précédentes, leur offrir encore par le choix judicieux de ses matières, une lecture à la fois morale, instructive et récréative.

De la première partie composée d'*historiettes, légendes, bons mots, charades, énigmes, etc.*, ils passeront de l'agréable à l'utile en trouvant dans la deuxième partie, avec les nombreuses *recettes d'économie domestique et rurale, le tableau des Banques, des Cours de justice, et des régistrateurs, les lois de chasse et de pêche, aussi divers résumés statistiques des plus intéressants sur le Canada, concernant le gouvernement, les législatures, la superficie des différentes provinces, importations et exportations, pêcheries, télégraphie, poste, etc. etc.*

LES EDITEURS.

Comput ecclésiastique pour 1890.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)..... 10

Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire)..... IX

Cycle solaire (il est de 28 ans)..... 23

Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)..... 3

Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année)..... E

Lettre du Martyrologe..... I

Fêtes mobiles.

Septuagésime.....	2 février	Pentecôte	25 mai
Des Cendres.....	19 février	Sainte-Trinité	1er juin
Dim. de la Passion....	23 mars	Fête-Dieu	5 juin
“ des Rameaux....	30 mars	1er dim. de l'Avent....	30 nov.
PAQUES.....	6 avril	Dimanches après la Pen-	
Rogations	12, 13 et 14 mai	tecôte.....	26
Ascension.....	15 mai		

Quatre-Temps

Printemps	les 26, 28 fév. et 1er mars.
Été	les 28, 30 et 31 mai.
Automne.....	les 17, 19 et 20 septembre.
Hiver	les 17, 19 et 20 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le PRINTEMPS, le 19 mars, à 10 h. 46 m. du soir (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'Été, le 20 juin, à 6 h. 54 m. du soir.

L'AUTOMNE, le 22 septembre, à 9 h. 28 m. du matin. (*Equinoxe*, c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'HIVER, le 21 décembre, à 5 h. 50 m. du matin.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.	Le 5 juin, la Fête-Dieu.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 25 mars, l'Annonciation.	Le 25 décembre, Noël.
Le 15 mai, l'Ascension.	

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.	Le 24 mai, Fête de la Reine.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 15 mai, l'Ascension.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 5 juin, la Fête-Dieu.
Le 19 février, les Cendres.	Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 25 mars, l'Annonciation.	Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 4 avril, Vendredi saint.	Le 25 décembre, Noël.
Le 7 avril, Lundi de Pâques.	

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 18 février inclusivement, et du 14 avril au 29 novembre aussi inclusivement.

Ères de l'année 1890.

De la création (4924 suivant les Bénédictins)	6853
De la période Julienne	6603
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc. ...	1890
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2643
" " de Québec, 3 juillet	282
" " de Montréal, 17 mai	248
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11 12 octobre	398
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier	355
De la cession du Canada, à l'Angleterre, 9 février	127
De la république des États-Unis, 4 juillet	114
De la république française, 4 septembre	20
De la Puissance du Canada, 1er juillet	23
Du règne de S. S. Léon XIII, 20 février	12
" " de la reine Victoria I, 20 juin	53

Observations météorologiques, etc.

- En 1888.—Première gelée d'automne, 6 septembre.
 " " neige " 9 octobre.
 " Commencement de l'hiver, 18 décembre.
 En 1889.—Première traverse en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, 23 janvier.
 " La glace du St-Laurent part vis-à-vis la ville, 8 avril.
 " Arrivée du premier vapeur *Le Longueuil*, le 14 avril.
 " Arrivée du premier navire d'outre-mer vapeur *Lake Nepigon*, le 27 avril.
 " Première gelée d'automne, septembre.
 " Première neige d'automne, octobre.

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PERPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent :	EN ÉTÉ.	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin....	Beau	{ Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie	Tempête.
" 8 et 10 "	Variable	{ Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et 12 "	Fréquentes ondées....	{ Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m..	Très pluvieux	Neige ou froid.
" 2 et 4 " ..	Variable	Beau et doux.
" 4 et 6 " ..	Beau	Beau.
" 6 et 8 " ..	{ Beau, si le vent est N. O.	Beau et gelée, si le vent est N. ou N. E.
" 8 et 10 " ..	{ Pluie, s'il est sud ou S. O.	Pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.
" 10 et minuit	" " " " " " " " " " " "	" " " " " " " " " "
" 10 et minuit	Beau	Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.
 Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (24 mai); des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL, (28 juin); de la solennité de l'Assomption, (16 août); de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (24 décembre);

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 20, 21 et 22 février;

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'Avent.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle*; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson et des œufs, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Apparence des Planètes pour 1890.

Vénus, sera étoile du matin jusqu'au 18 février, et après le 3 décembre, et étoile du soir les autres parties de l'année

Mars, sera étoile du matin jusqu'au 27 mai, étoile du soir le reste de l'année.

Jupiter, sera étoile du soir jusqu'au 10 janvier, après le 30 juillet à la fin de l'année, et étoile du matin du 10 janvier au 30 juillet.

Saturne, sera étoile du matin jusqu'au 18 février et du 30 août à la fin de l'année. étoile du soir le reste de l'année.

Mercure, sera étoile du matin du 29 janvier au 9 avril, du 29 mai au 22 juillet, et après le 29 septembre au 16 novembre, étoile du matin les autres parties de l'année.

Eclipses durant l'année 1890.

Il y aura cette année deux éclipses du soleil et une de la lune.

Le 16 juin, éclipse annulaire du soleil invisible en Canada.

Le 26 novembre, éclipse partielle de la lune invisible en Canada.

Le 11 décembre, éclipse annulaire et totale du soleil, visible en Australie.

Explication des signes et abréviations.

La colonne *cl.* désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER

31 JOURS

CONSACRÉ À L'ENFANT JÉSUS.



SIGNE DU VERSEAU.

Les jours croissent de 1 h. 5 minutes.

☉ P. L. le 6, à 0h. 42m. du mat. | ☽ N. L. le 20, à 6h. 54m. du soir.
 ☾ D. Q. le 14, à 1h. 38m. du mat. | ☿ P. Q. le 27, à 3h. 22m. du soir.

Jours de la semaine	QL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Merc.	1 b	CIRCONCISION, doub. 2 cl. (d'oblig.)	7 47	4 21	3 30
Jeudi	2 r	Octave de St. Etienne, doub.	7 47	4 22	4 23
Vend.	3 b	Octave de St. Jean, doub.	7 47	4 23	5 08
Sam.	4 r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 46	4 24	6 06
DIM.	5 b	Vigile de l'Épiphanie, semid.	7 46	4 25	6 21
Lundi	6 b	ÉPIPHANIE, 1re cl. (d'oblig.)	7 46	4 26	6 52
Mardi	7 b	De l'Octave, semid.	7 45	4 28	lever
Merc.	8 b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	7 45
Jeudi	9 b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	8 41
Vend.	10 b	De l'Octave, semid.	7 44	4 31	9 53
Sam.	11 b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	11 05
DIM.	12 b	Du dim. dans l'Octave, semid.	7 42	4 33	matin
Lundi	13 b	Octave de l'Épiphanie, doub.	7 42	4 34	0 11
Mardi	14 b	St. Hilaire, Ev. et Doct., doub.	7 42	4 35	1 04
Merc.	15 b	St. Paul, armie, doub.	7 40	4 37	2 10
Jeudi	16 r†	St. Marcel, P M., semid.	7 40	4 38	3 11
Vend.	17 b	St. Antoine, abbé, doub.	7 39	4 39	4 24
Sam.	18 b	Chaire de St. Pierre à Rome, d. m.	7 39	4 41	5 20
DIM.	19 b	2 Ép. S. NOM DE JÉSUS, doub. 2 cl.	7 38	4 42	6 31
Lundi	20 r	SS. Fabien et Sébast., MM. semid.	7 37	4 43	7 40
Mardi	21 r	Ste. Agnès, V. M., doub.	7 36	4 45	8 37
Merc.	22 r†	SS. Vinc. et Anastase, MM. semid.	7 35	4 46	couch
Jeudi	23 b	Épousailles de la B.V.M., d.m.	7 34	4 47	8 01
Vend.	24 r	St. Timothée, Ev. et M., doub.	7 33	4 49	9 11
Sam.	25 b	Conversion de St. Paul, d.m.	7 32	4 51	10 23
DIM.	26 r*	3 Ep. St. Polycarpe, E. M., doub.	7 32	4 52	11 34
Lundi	27 b	St. Jean Chrysost., E. et D., d.	7 32	4 53	matin
Mardi	28 vr†	Du 4e Dim. ap. l'Epiph.	7 31	4 54	0 43
Merc.	29 b	St. François de Sales, E.D., doub.	7 31	4 56	1 45
Jeudi	30 r†	Ste. Martine, V.M., semid.	7 30	4 58	2 38
Vend.	31 b	St. Pierre Nolasque, C., doub.	7 28	5 0	3 23

Quand St-Vincent est clair et beau,
 Il y a du vin comme de l'eau.
 Quand le soleil brille le jour de l'an,
 C'est signe de gland.
 Quand il pleut le jour des Rois,
 Le chanvre vient sur les toits.

JANVIER.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

soir.
soir.

UNE
C.

M.
30
23
08
06
21
52

ver
45
41
53
05

utin
11
04
10
11
24
20

31
40
37

ch
01
11
23

34
in
43
45
38
23

FEVRIER



28 JOURS

CONS. AUX D. DE LA S. VIERGE.

SIGNE DES POISSONS.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☾ P. L. le 4, à 8 h. 19m. du soir. | ☼ N. L. le 19, à 5h. 32m. du m.
☾ D. Q. le 12, à 1h. 57m. du soir. | ☼ P. Q. le 26, à 9h. 12m. du m

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1 r	St. Ignace, E. M., doub.	7 27 5	1	4 01
DIM.	2 vl	SEPTUAGÈSIME, semid., 2 cl. (Sol. Pur.)	7 26 5	2	4 36
Lundi	3 b	PURIFICATION de la B.V.M., d. 2 cl. (lii r)	7 25 5	3	4 57
Mardi	4 r	Prière de Notre-Seigneur, d. m.	7 23 5	5	5 26
Merc.	5 r	Ste. Agathe, V. M., doub.	7 22 5	6	Lever
Jeudi	6 b	St. Tite, E. et C., doub.	7 20 5	8	5 58
Vend.	7 b	St. Romuald, abbé, doub.	7 19 5	9	6 50
Sam.	8 b	St. Jean de Matha, C., doub.	7 18 5	11	7 45
DIM.	9 vl*	SEXAGÈSIME, semid., 2 cl.	7 17 5	13	8 41
Lundi	10 b	Ste. Scolastique, V. doub.	7 16 5	14	9 53
Mardi	11 r	De la Passion de N.-S., d. m.	7 14 5	16	11 05
Merc.	12 b	St. Ildefonse, E. C., doub.	7 13 5	17	matin
Jeudi	13 r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 11 5	18	0 11
Vend.	14 b	St. Cyrille d'Alexandrie E. D., d.	7 9 5	19	1 04
Sam.	15 b	Les 7 fondateurs des Servites, doub.	7 8 5	20	2 10
DIM.	16 vl	QUINQUAGÈSIME, semid 2 cl.	7 6 5	22	3 11
Lundi	17 vl†	De la Férie. (b† SS. Anges). (1)	7 4 5	24	4 24
Mardi	18 r	St. Siméon, E. M., doub.	7 3 5	25	5 20
Merc.	19 vl	LES CENDRES.	7 1 5	27	6 31
Jeudi	20 vl†	De la Férie. (b†. T.-S. Sacrement).	7 0 5	28	couch
Vend.	21 r	De la Couronne d'épines, d. m.	6 59 5	30	8 27
Sam.	22 b	Chaire de St. Pierre à Ant., d. m.	6 57 5	31	9 31
DIM.	23 vl*	1ER DU CARÊME, semid. 1 cl.	6 55 5	33	10 33
Lundi	24 r	St. MATHIAS, Apôtre, doub. 2 cl.	6 53 5	34	11 42
Mardi	25 b	St. Pierre Damien, E. et D., d. (du 23.)	6 51 5	35	matin
Merc.	26 b†	Q. Tps. Ste. Marg. de Cortone, P. semid.	6 49 5	37	0 44
Jeudi	27 vl†	De la Férie (b† T. S. Sacrement.)	6 47 5	39	1 17
Vend.	28 r	Q. Tps. Ste. Lance et Sts. Clous. d.m.	6 46 5	39	2 02

S'il fait soleil, un mauvais printemps,
D'où le proverbe :

" Que l'ours rit ou pleure ce jour-là "

Si point ne veux de blé charbonneux

Mange des crêpes à la chandeleux,

Quand il pleut pour le mardi gras,

Il y a de l'huile pour la salade.

(1) Nous avons indiqué dans le calendrier, entre parenthèses, les jours où les prêtres, s'ils le veulent, peuvent dire les offices votifs, ces offices sont marqués ainsi (b. SS. Anges, —r. SS. Apôtres, etc.) Les lettres b et r indiquent la couleur des ornements : rouges, le mardi et le vendredi ; blanches, les autres jours.

9
FÉVRIER.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	

m.
m

NE.
C.

M.

01

36

57

26

er

58

50

45

41

53

05

in

11

4

0

1

4

0

1

b

7

1

3

2

1

2

1

2

1

2

1

2

1

2

1

2

1

2

1

2

1

2

1

2

1

2

1

2

1

2

MARS

31 JOURS

CONSACRÉ À SAINT JOSEPH.



SIGNE DU BÉLIER.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

☾ P. L. le 6, à 1h. 53m. du soir. | ☼ N. L. le 20, à 4h. 7m. du soir.
 ☾ C. D. Q. le 13, à 11h. 10m. du s. | ☼ P. Q. le 28, à 4h. 38m. du mat.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE. L. C.
			Lev.	Cou.	
			H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1 vl†	Q. Tps. De la Férie, (b† Imm. Concep.)	6 44	5 42	2 40
DIM.	2 vl	2 ^e DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 42	5 43	3 01
Lundi	3 vl†	De la Férie (b†. SS. Anges.)	6 40	5 44	3 30
Mardi	4 b†	St. Casimir, C., semid.	6 39	5 45	3 58
Merc.	5 vl†	De la Férie, (b† St. Joseph.)	6 37	5 47	4 29
Jeudi	6 vl†	De la Férie, (b† St. Sacrement.)	6 36	5 48	lever
Vend.	7 r	Du St. Suaire, d. m.	6 34	5 49	7 14
Sam.	8 b	St. Jean de Dieu, conf. d. m.	6 31	5 51	8 17
DIM.	9 vl	3 ^e DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 29	5 53	9 12
Lundi	10 r†	SS. 40 Martyrs, semid.	6 27	5 54	9 51
Mardi	11 b	St. Thomas d'Aquin, X. D., doub. (du 7)	6 25	5 55	0 35
Merc.	12 b	St. Grégoire, P. et D., doub.	6 24	5 56	11 31
Jeudi	13 vl†	De la Férie. (b† S. Sacrement.)	6 22	5 58	matin
Vend.	14 r	Des Cinq Plaies de N. S., d. m.	6 20	5 59	0 31
Sam.	15 vl†	De la Férie (b†. Imm. Concep.)	6 18	6 1	1 32
DIM.	16 vl*	4 ^e DU CARÊME, semid. 2 cl. (Sol. S. Jos.)	6 16	6 2	2 36
Lundi	17 b	St. Patrice, E. et C., doub. m.	6 14	6 3	3 41
Mardi	18 b	St. Gabriel archange, d. m.	6 11	6 4	4 47
Merc.	19 b	S. JOSEPH, pat. de l'Egl. Cath. d. 1 cl.	6 10	6 6	5 51
Jeudi	20 b	S. Cyrille de Jérusalem, E. D d. m.	6 9	6 7	couch
Vend.	21 r	Précieux sang de N. S., d. m.	6 7	6 8	7 44
Sam.	22 b	St. Benoit, abbé, doub. maj. (hier)	6 5	6 9	8 53
DIM.	23 vl	PASSION, semid. 1 cl. (1).	6 3	6 11	9 55
Lundi	24 vl†	De la Férie.	6 1	6 12	10 48
Mardi	25 b	ANNONCIATION, 2 cl. (d'oblig.)	5 59	6 13	11 38
Merc.	26 vl†	De la Férie.	5 57	6 14	matin
Jeudi	27 vl†	De la Férie.	5 55	6 16	0 18
Vend.	28 b	Notre-Dame-de-Pitié, d. m.	5 53	6 17	0 50
Sam.	29 vl†	De la Férie.	5 52	6 18	1 27
DIM.	30 vl	RAMEAUX, 1 cl semid.	5 50	6 20	1 56
Lundi	31 vl	De la Férie.	5 47	6 21	2 24

Quand il pleut pour la Saint-Aubin,
 Il n'y a ni paille ni foin.
 Si les rivières débordent en mars,
 Elles déborderont tous les mois de l'année.
 Mars sec, ne cherche pas son pain.
 Quand il tonne au mois de mars,
 On remplit bouteilles et tonnes.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.

MARS.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

S

R.

du soir.
du mat.

LUNE.
L. C.

H. M.

2 40

3 01

3 30

3 58

4 29

lever

7 14

8 17

9 12

9 51

0 35

1 31

matin

0 31

1 32

2 36

3 41

4 47

5 51

uch

44

53

55

48

38

tin

18

50

27

56

34

AVRIL

30 JOURS

CONS. A N. D. AUXILIATRICE.



SIGNE DU TAUREAU.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

☉ P. L. le 5, à 4h. 30m. du m. ☽ N. l. le 19 à 3h 11m. du m.
 ☾ D. Q. le 12. à 6h. 09m. du m. ☿ P. Q. le 26. à 11h 57m du s.

Jours de la semaine	CL	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C
Mardi	1	vi De la Férie.	H. M	H. M.	H. M.
Merc.	2	vi De la Férie.	5 44	6 22	2 53
Jeudi.	3	b JEUDI SAINT, 1 cl.	5 44	6 23	3 28
Vend.	4	n VENDREDI SAINT, 1 cl.	5 42	6 24	4 06
Sam.	5	b SAMEDI SAINT, 1 cl.	5 41	6 25	4 46
DIM.	6	b PAQUES, doub. 1 cl.	5 39	6 27	Lever
Lundi	7	b De l'Octave, } doub. 1re cl.	5 37	6 29	7 24
Mardi	8	b De l'Octave, }	5 36	6 30	8 11
Merc.	9	b De l'Octave, }	5 33	6 31	9 05
Jeudi	10	b De l'Octave, }	5 32	6 32	10 02
Vend.	11	b De l'Octave, } semid.	5 30	6 33	11 02
Sam.	12	b De l'Octave, }	5 28	6 34	11 50
DIM.	13	b 1 Pâq. QUASIMODO, doub.	5 26	6 36	matin
Lundi	14	r St. Justin, martyr, doub.	5 24	6 37	0 17
Mardi	15	b St. Isidore, E. et D., doub. (du 4)	5 22	6 38	1 12
Merc.	16	b St. Léon, P. et D., doub. (du 11)	5 20	6 40	2 18
Jeudi	17	b† Du S. Sacrement, semid.	5 18	6 42	3 20
Vend.	18	b† De la Férie, (r† de la Passion.)	5 17	6 43	4 06
Sam.	19	b† De l'Immaculée Conception, semid.	5 15	6 44	4 40
DIM.	20	b 2 Pâq. STE FAMILLE DE J.M.J., d. 2 cl	5 13	6 45	couch
Lundi	21	b St. Anselme, E. et D. doub.	5 11	6 47	8 37
Mardi	22	r† St. Soter et Caius, PP. et MM. sem.	5 10	6 48	9 30
Merc.	23	r† St. Georges, M. semid.	5 8	6 49	10 25
Jeudi	24	r St. Fidèle de Sigm., M. doub.	5 6	6 50	11 03
Vend.	25	r St. Marc, Evang., d. 2 cl. (proc. rog. vi)	5 5	6 51	11 58
Sam.	26	r† (1) SS. Clet et Marcellin, PP. et MM. sem.	5 3	6 53	matin
DIM.	27	b 3 Pâq. PATRON. St. JOSEPH, d. 2 cl.	5 2	6 54	0 59
Lundi	28	b St. Paul de la Croix, C.. doub.	5 0	6 56	1 17
Mardi	29	r St. Pierre, M., doub.	4 58	6 57	1 55
Merc.	30	b Ste. Catherine de Sienne, V., doub.	4 56	6 58	2 24
			4 55	6 59	3 05

Si le jour des Rameaux,
 Le vent vient du Levant,
 On dit qu'il vient des quatres boisseaux.
 Le vent qui souffle le vendre 'i saint,
 Durera toute l'année.

(1) Dans le diocèse de Montréal, N.D. du Bon-Conseil, d. m. (orn. bl.)

AVRIL.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

J.

du m.

du s.

LUNE.

L. C

T. M.

2 53

3 28

4 06

4 46

ever

7 24

8 11

9 05

0 02

1 02

59

atin

17

12

18

20

06

40

ch

37

30

55

3

8

1

9

7

M A I

CONSACRÉ À MARIE.



31 JOURS

SIGNÉ DES GÉMEAUX.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

P. L. le 4, à 4h. 14m. du soir. N. L. le 18, à 3h. 24m. du soir.
C. D. Q. le 11, à 11h. 27m. du m. P. Q. le 26, à 5h. 40m. du soir

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H. M.	H. M.	H. M.	
Jeudi	1 r	SS. PHILIPPE ET JAC, Ap., d. 2 cl.	4 54	7 0	3 52	
Vend.	2 b	St. Athanase, E. et D. doub.	4 53	7 1	4 43	
Sam.	3 r	INVENT. DE LA STE. CROIX, d., 2 cl.	4 51	7 3	5 33	
DIM.	4 b	4 Pâq. Ste. Monique, Ve., doub.	4 50	7 4	lever	
Lundi	5 b	St. Pie V., P. C., doub.	4 49	7 5	7 16	
Mardi	6 r	St. Jean devant la Porte Latine, d. m.	4 47	7 7	7 49	
Merc.	7 r	St. Stanislas, E. et M., doub.	4 45	7 8	8 19	
Jeudi	8 b	App. de St. Michel, Arc., d. m.	4 43	7 9	9 05	
Vend.	9 b	St Grégoire de Naz., E. D., d.	4 42	7 10	9 58	
Sam.	10 b	St. Antonin, E. et C., doub.	4 41	7 11	10 46	
DIM.	11 b	5 Pâq. St. François Hiéronymo, C., d	4 40	7 12	11 52	
Lundi	12 r†	Rog. St-Nérée, etc., MM. semid.	4 39	7 13	matin	
Mardi	13 v†	Rog. Messe des Rog. (r† SS. Apôt.)	4 37	7 15	0 48	
Merc.	14 b†	Rog. Vig. de l'Ascension (b + S. Jos.)	4 36	7 16	1 46	
Jeudi	15 b	ASCENSION, d. 1re. cl. (d'oblig.)	4 35	7 17	2 36	
Vend.	16 b†	St. Ubald, E. et C., semid.	4 34	7 18	3 15	
Sam.	17 r	St. Jean Nepomucène, M., d.	4 33	7 19	3 55	
DIM.	18 r*	Dim. dans l'Oct. St. Venant, M., doub.	4 32	7 20	couch	
Lundi	19 b	St. Pierre Célestin, P. C., d	4 31	7 20	9 03	
Mardi	20 b†	St. Bernardin, C., semid.	4 30	7 22	9 48	
Merc.	21 b	St. Paschal, Conf., doub.	4 29	7 23	10 26	
Jeudi	22 b	Octave de l'Ascension, d.	4 28	7 24	10 56	
Vend.	23 b†	De la Férie.	4 27	7 25	11 26	
Sam.	24 r	Jeûne, De la Vigile.	4 27	7 27	11 54	
DIM.	25 r	PENTECOTE, 1re. cl.	4 26	7 28	matin	
Lundi	26 r	De l'Octave, } 1re. cl.	4 25	7 29	0 19	
Mardi	27 r	De l'Octave, }	4 24	7 30	0 49	
Merc.	28 r	Q. Tps. Jeûne. De l'Octave. } semid.	4 23	7 31	1 22	
Jeudi	29 r	De l'Octave. }	4 22	7 32	1 57	
Vend.	30 r	Q. Tps. Jeûne. De l'Octave. }	4 21	7 33	2 36	
Sam.	31 r	Q. Tps. Jeûne. De l'Octave. }	4 20	7 34	3 19	

Quand le raisin naît en mai,
 Il faut s'attendre à du mauvais.
 Si le mois de mai est pluvieux, il y aura
 Peu d'orge et point de blé.
 Mai pluvieux,
 Rend le laboureur joyeux.
 Que mai soit venteux et clair
 Toute récolte aura bon air.

1
 2
 3
 4
 5
 6
 7
 8
 9
 10
 11
 12
 13
 14
 15
 16
 17
 18
 19
 20
 21
 22
 23
 24
 25
 26
 27
 28
 29
 30
 31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

oir.
soirJNE.
C.

M.

52

43

33

ver

16

49

19

05

58

46

52

tin

48

46

36

15

55

ch

03

48

26

56

26

54

in

19

49

22

57

66

9

JUIN

30 JOURS

CONS. AUSACRÉ CŒUR DE JÉSUS.



SEIGNE DE L'ÉCREVISSE.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

☉ P. L. le 3 à 1h. 40m. du mat | ☽ N. L. le 17, à 5h. 3m. du mat.
 ☾ D. Q. le 9 à 4h 55m. du soir. | ☿ P. Q. le 25, à 8h. 59m. du m.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	1 b	1 Pent. STE. TRINITÉ, d. 1re cl.	4 20	7 34	4 07
Lundi	2 b	N.-D. de Bonsecours, d. m. (du 24)	4 20	7 36	4 59
Mardi	3 vr†	De la Férie, († Des SS. Apôtres.	4 19	7 37	Lever
Merc.	4 b	St. François de Caracciolo, C. doub.	4 19	7 37	7 12
Jeudi	5 b	FÊTE-DIEU, 1re cl., (d'oblig.)	4 18	7 38	7 59
Vend.	6 b	St. Norbert, C. P., doub.	4 18	7 38	8 37
Sam.	7 b	De l'Octave, semid.	4 17	7 39	9 03
DIM.	8 b	2 Pent. Du Dim. (Proc. du S. Sacr.)	4 17	7 40	9 56
Lundi	9 b	De l'Octave	4 17	7 40	10 37
Mardi	10 b	De l'Octave } semid.	4 17	7 41	11 27
Merc.	11 r	St. Barnabé, Ap. doub. m.	4 17	7 42	matin
Jeudi	12 b	Octave de la Fête-Dieu, doub.	4 16	7 42	0 17
Vend.	13 b	Sacré-Cœur de Jésus d. 1re cl.	4 16	7 43	1 07
Sam.	14 b	St. Basile, É. et D. doub.	4 16	7 43	1 52
DIM.	15 vr*	3 Pent. Du Dim. (b. Sol. S. C de Jésus).	4 16	7 44	2 27
Lundi	16 b	St. Jean Frs. Regis, C., doub.	4 16	7 44	3 01
Mardi	17 vr†	De la Férie, († des SS. Apôtres)	4 16	7 44	couch
Merc.	18 r†	SS. Marc et Marcellien, M.V.s. (b† St. J.)	4 16	7 45	9 08
Jeudi	19 b	Ste. Julienne de Falcon., V., doub.	4 16	7 46	9 43
Vend.	20 r†	St. Silvère P. M., simp. (r† de la P.)	4 16	7 46	10 14
Sam.	21 b	St. Louis de Gonzague, C., doub.	4 16	7 46	10 44
DIM.	22 vr*	4 Pent. Du Dim. semid. (Sol. S. J.-B.)	4 16	7 47	11 12
Lundi	23 vr†	Vig. de St J. Bte (b† SS. Anges).	4 17	7 47	11 44
Mardi	24 b	St. JEAN-BAPTISTE, 1re cl.	4 17	7 47	matin
Merc.	25 b	St. Guillaume, Abbé, doub.	4 18	7 47	0 20
Jeudi	26 r	SS. Jean et Paul, MM., doub.	4 18	7 47	0 58
Vend.	27 b†	De l'Octave, semid.	4 18	7 46	1 40
Sam.	28 b†	Vig. Jeûne, St. Léon II, P. et C., s.	4 19	7 46	2 27
DIM.	29 r	5 Pent. SS. Pierre et Paul, d. 1re cl.	4 19	7 46	3 19
Lundi	30 r	Commémoration de St. Paul, d. maj	4 20	7 46	4 16

S'il pleut à la Saint-Médard,
 La récolte diminue d'un quart.
 S'il pleut à la Saint-Barnabé,
 Elle diminue de moitié.
 Saint-Pierre et Saint-Paul pluvieux,
 Pour trente jours sont dangereux.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

JUN.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

JUILLET

31 JOURS

CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG.



SIGNE DU LION.

Les jours décroissent de 58 minutes.

☉ P. L. le 2, à 9h. 28m. du mat.

☾ N. L. le 16, à 7h. 55m. du soir.

☾ D. Q. le 8, à 11h. 49m. du soir.

☾ P. Q. le 24, à 9h. 50m. du soir.

☉ P. L. le 31, à 4h. 30m. du soir.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Mardi	1 b	Octave St. Jean-Baptiste, doub.	4 20	7 46	5 15
Merc.	2 b	VISIT. DE LA B. V. MARIE, 2 cl.	4 21	7 46	lever
Jeudi	3 r†	} De l'Octave des SS. Apôtres, semid	4 22	7 46	7 00
Vend.	4 r†		4 23	7 45	7 48
Sam.	5 b	St. Michel des Saints, C., doub.	4 23	7 45	8 18
DIM.	6 r	6 Pent. Précieux Sang, d. 2 cl.	4 24	7 44	8 57
Lundi	7 b	SS. Cyrille et Méthode, Ev. et C, d.	4 24	7 44	9 34
Mardi	8 b†	Ste. Elisabeth, Reine, semid.	4 25	7 44	10 29
Merc.	9 r	SS. Zénon, etc. MM., doub.	4 26	7 44	11 24
Jeudi	10 r†	Les SS. 7 Frères, MM., semid.	4 26	7 42	matin
Vend.	11 r†	St. Pie, P. et M., s. (r† de la Passion)	4 27	7 42	0 17
Sam.	12 b	St. Jean Gualbert, Abbé, d.	4 27	7 42	1 06
DIM.	13 vr*	7 Pent. du Dim. semid. (1)	4 28	7 41	1 52
Lundi	14 b	St. Bonaventure, E. D., d.	4 29	7 41	2 34
Mardi	15 b†	St. Henri, Conf., semid.	4 30	7 41	3 12
Merc.	16 b	N. D. du Mont-Carmel, d. m.	4 31	7 40	couch
Jeudi	17 b†	St. Alexis, Conf., semid.	4 32	7 39	8 29
Vend.	18 b	St. Camille de Lellis, C. doub.	4 33	7 38	8 58
Sam.	19 b	St. Vincent de Paul, Conf., doub.	4 34	7 37	9 26
DIM.	20 b	8 Pent. St. Jérôme Émilien, C. doub.	4 35	7 36	9 55
Lundi	21 b†	Ste Praxède, V. s. (b† SS. anges).	4 35	7 35	10 27
Mardi	22 b	Ste. Marie Madeleine, doub.	4 37	7 34	11 02
Merc.	23 r	St. Apollinaire, E. M., doub.	4 38	7 33	11 40
Jeudi	24 vl†	Vig. de St Jacques (b† T. S. Sacrem.)	4 39	7 32	matin
Vend.	25 r	St. Jacques, Ap. 2 cl. (2)	4 40	7 31	0 22
Sam.	26 b	STE. ANNE, pat. de la pr. de Q., 1 cl.	4 41	7 30	1 09
DIM.	27 b	9 Pent. du Dim. s. (sol Ste Anne	4 42	7 30	2 07
Lundi	28 r†	SS. Nazaire etc, MM. semid.	4 42	7 28	2 58
Mardi	29 b†	Ste. Marthe, V., semid.	4 44	7 27	3 57
Merc.	30 b†	De l'Octave, semid.	4 45	7 26	4 59
Jeudi	31 b	St. Ignace, C., doub.	4 46	7 25	6 05

S'il fait beau pendant les trois

[jours, En canicule beau temps

Qui précèdent la Saint-Jacques
Le grain sera plein.

Bon an.
A la Saint-Vincent (19 juillet)
Cesse la pluie et vient le vent.

(1) Dans la prov. de Qué. (excepté Montréal et Rimouski). Déd. des égl. d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

(2) A Montréal, S. Jacques, titul. de la cath. d. 1 cl. avec oct. (orn. rouges.

JUILLET.

S

N.

du soir.
du soir.
du soir.

LUNE
L. C.

H. M.
5 15
lever

7 00

7 48

8 18

8 57

9 34

10 29

11 24

matin

0 17

1 06

1 52

2 31

3 12

couch

8 29

8 58

9 26

9 55

0 27

1 02

1 40

matin

0 22

09

07

58

57

59

05

L. 1

29,

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

AOÛT

31 JOURS

CONS. AU S. CŒUR DE MARIE.



SIGNE DE LA VIERGE.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

☉ D. Q. le 7, à 9h. 24m. du m. | ☽ P. Q. le 23, à 8h. 25m du m.
 ☿ N. L. le 15, à 11h. 23m. du m. | ♀ P. L. le 29, à 11h 40m du s.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Vend	1 b	St. Pierre-ès-Liens, d. m.	4 48	7 24	7 19
Sam.	2 b	Octave de Ste. Anne, d.	4 50	7 22	7 49
DIM.	3 vr*	10 Pent. Du Dimanche, semid.	4 51	7 21	8 29
Lundi	4 b	St. Dominique, C., doub. maj.	4 53	7 20	9 07
Mardi	5 b	N.-D. des Neiges, d. m.	4 53	7 19	9 33
Merc.	6 b	Transfigur. de N. S., d. m.	4 55	7 17	10 37
Jeudi	7 b	St. Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	11 28
Vend.	8 r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	Matin
Sam.	9 b	Vig. S. Alp. M. de Liguori, E. D. d. (du 2)	4 58	7 12	0 24
DIM.	10 r	11 Pent. St. LAURENT, M., doub. 2 cl.	4 59	7 11	1 07
Lundi	11 r	Ste. Philomène, V. M., doub.	5 1	7 9	1 45
Mardi	12 b	Ste. Claire, V., doub.	5 2	7 8	2 20
Merc.	13 r†	De l'Octave, semid.	5 3	7 7	3 03
Jeudi	14 vr†	Messe de la Vigile de l'Assomp.	5 4	7 5	3 53
Vend.	15 b	ASSOMPTION, 1 cl.	5 5	7 3	couch
Sam.	16 b	Jeûne. St. Roch, C., doub.	5 6	7 2	8 03
DIM.	17 b	12 Pent. St. Joachim, d., 2e cl. (Sol de	5 7	7 1	8 32
Lundi	18 b	St. Hyacinthe, C. doub. [l'As.)	5 8	6 59	9 04
Mardi	19 b†	De l'Octave, semid.	5 9	6 57	9 39
Merc.	20 b	St. Bernard, Abbé et Doct., d.	5 11	6 55	10 23
Jeudi	21 b	Ste. Jeanne de Chantal, Ve., doub.	5 12	6 54	11 04
Vend.	22 b	Octave de l'Assomption, d.	5 13	6 52	11 50
Sam.	23 b	Vig. St. Philippe Beniti, C., doub.	5 14	6 50	Matin
DIM.	24 r	13 Pent. St. BARTHÉLEMI, Ap., 2 cl.	5 16	6 48	0 47
Lundi	25 b†	St. Louis, roi, C., semid.	5 18	6 46	1 46
Mardi	26 r†	St. Zéphyrin, P. et M., s. (r† SS. Apôt.)	5 19	6 45	2 48
Merc.	27 b	St. Joseph de Cal., C., doub.	5 20	6 43	3 49
Jeudi	28 b	St. Augustin, E. D., doub.	5 21	6 41	4 51
Vend.	29 r	Décollation de St. Jean-B., d. m.	5 22	6 40	lever
Sam	30 b	Ste. Rose de Lima, V., doub.	5 23	6 38	6 51
DIM.	31 b	14 Pent. T. S. Cœur de Marie, d. m.	5 24	6 36	7 31

Quand il pleut le 1er août, les noisettes sont piquées de vers,
 S'il pleut à la Saint-Laurent
 Il y aura assez de raves et de regain.
 Quiconque se marie d'août,
 Abondance de grappes et de bon moût.
 Au mois d'août,
 Le vent est fou.

AOUT.

a m.
 du s.
 LUNE
 L. C.
 L. M.
 7 19
 7 49
 8 29
 9 07
 9 33
 10 37
 11 28
 matin
 0 24
 1 07
 1 45
 2 20
 3 03
 3 53
 couch
 8 03
 8 32
 9 04
 9 39
 10 23
 11 04
 11 50
 Matin
 0 47
 1 46
 2 48
 3 49
 4 51
 lever
 6 51
 7 31
 de vers,

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	
31	

SEPTEMBRE

30 JOURS

CONSCRÉ À SAINT MICHEL.



SIGNE DE LA BALANCE.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

☾ D. Q. le 5, à 10h. 35m. du soir. | ☾ P. Q. le 21 à 5h. 11m. du soir,
 ☼ N. L. le 14, à 2h. 58m. du mat | ☼ P. L. le 28, à 8h. 5m. du mat,

Jours de la semaine	Cl.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H. M.	H. M.	H. M.	
Lundi	1	b† S. Gilles, abbé s. (b† SS. Anges).	5 26	6 34	8	2
Mardi	2	b† St. Etienne, roi, C., semid.	5 28	6 32	9	19
Merc.	3	vr† De la Férie, (b† St. Joseph).	5 29	6 30	10	09
Jeudi	4	b† T. S. Sacrement, semid.	5 30	6 28	10	58
Vend.	5	b† St. Laurent Justinien, E. C., semid	5 31	6 27	11	43
Sam.	6	b† De l'Imm. Concept., semid.	5 32	6 24	matin	
DIM.	7	vr* 15 Pent. Du Dimanche, semid. (1)	5 33	6 23	0	26
Lundi	8	b NATIVITÉ DE LA B.V.M., 2 cl.	5 35	6 21	1	08
Mardi	9	b St. Pierre Claver, C., doub.	5 36	6 19	1	49
Merc.	10	b St. Nicolas Tolentin, C., d.	5 37	6 17	2	22
Jeudi	11	b† De l'Octave, semid.	5 39	6 16	2	55
Vend.	12	b† De l'Octave, semid.	5 39	6 14	3	31
Sam.	13	b† De l'Octave, semid. [la Nat. d. m. (2)	5 40	6 12	4	08
DIM.	14	r 16 Pent. Exalt. de la Ste. Croix (Sol de	5 42	6 10	couch	
Lundi	15	b Octave de la Nativité, d.	5 43	6 7	7	34
Mardi	16	r† SS. Corneille et Cyprien, MM., semid.	5 44	6 6	8	17
Merc.	17	b Q. Tps. Jeûne. Stigm. de St. François, d.	5 45	6 4	9	04
Jeudi	18	b St. Joseph de Cop., C., d.	5 46	6 2	9	55
Vend.	19	r Q. Tps. Jeûne. SS. Janvier, etc, MM., d.	5 48	6 0	10	51
Sam.	20	r Q. Tps. Jeûne. Vig. SS. Eustache, etc, MM	5 49	5 57	11	52
DIM.	21	r 17 Pent. ST. MATHIEU, Ap., 2 cl. [d.	5 50	5 56	matin	
Lundi	22	b St. Thomas de Vil. E. C., d.	5 51	5 54	0	53
Mardi	23	r† St. Lin, P. M., semid.	5 52	5 52	1	59
Merc.	24	b Notre-D. de la Merci, d. m.	5 54	5 50	3	06
Jeudi	25	b S. N. de Marie, d. m. (du 14)	5 56	5 48	4	16
Vend.	26	r† SS. Cyprien et Justine, s. (r† De la Pa.)	5 56	5 46	5	30
Sam.	27	r† SS. Côme et Damien, MM., semid.	5 57	5 45	6	43
DIM.	28	b 18 Pent. N. D. des 7 Douleurs, d. m	5 59	5 43	lever	
Lundi	29	b St. MICHEL, et tous les SS. anges, 2 cl	6 0	5 40	6	56
Mardi	30	b St. Jérôme, C. D., doub.	6 2	5 38	7	26

A la Saint-Grégoire,
 Il faut tailler la vigne pour boire.
 Au 7 septembre sème ton blé
 Car ce jour vaut du fumier.

Sème tes blés à la St. Maurice,
 Tu en auras à ton caprice ;
 Sème à la Saint-Denis,
 Tu contempleras tes semis.
 Septembre est le mai de l'automne.

(1) Dans le diocèse de Montréal, solennité antic. de la Nativité de la Sainte-Vierge.

(2) Dans le diocèse de Montréal, S. N. de Marie, fête patronale, d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

SEPTEMBRE.

1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
26	
27	
28	
29	
30	

soir,
mat,UNE,
C.

M.

8 29

9 19

0 09

0 58

1 43

atin

0 26

1 08

1 49

2 22

2 55

3 31

4 08

ouch

7 34

8 17

9 04

9 55

0 51

1 52

atin

0 53

1 59

8 06

4 16

5 30

6 43

ever

6 56

7 26

e,

une.

inte-

avec

OCTOBRE

31 JOURS

CONS. AUX ANGES GARDIENS.



SIGNE DU SCORPION.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

☾ D. Q. le 5, à 3h. 29m. du soir. | ☽ P. Q. le 21, à 0 h. 42 m. du m.
 ☾ N. L. le 13, à 6h. 10m. du soir. | ☽ P. L. le 27, à 6h. 47m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.			LUNE.	
			Lev.	Cou.		L.	C.
			H	M	H	M	H. M.
Merc.	1 b	St. Rémi, É. C., doub.	6	35	37	8	15
Jendi	2 b	SS. Angés Gardiens, doub. maj.	6	45	35	9	24
Vend.	3 vr†	De la Férie (r† Pas. de N.S.)	6	55	33	10	34
Sam.	4 b	St. François d'Ass., C., doub. maj.	6	75	31	11	22
DIM.	5 b	19 Pent. N.D. DU ST. ROSAIRE, d. 2 cl	6	85	30	matin	
Lundi	6 b	St. Bruno, C. doub.	6	95	27	0	11
Mardi	7 b†	St. Marc, P. C., simp. (r† SS. Apôt.)	6	115	25	1	08
Merc.	8 b	Ste. Brigitte, Ve., doub	6	125	24	1	46
Jendi	9 r†	SS. Denis, etc., MM., semid.	6	125	21	2	31
Vend.	10 b†	S. Frs de Borgia, C., semid.	6	145	20	3	04
Sam.	11 b†	De l'Imm. Conception, semid	6	155	19	4	07
DIM.	12 b	20 Pent. Matern. de la Ste. V., d. m	6	175	17	5	03
Lundi	13 b†	St. Edouard, Conf., semid.	6	185	14	couch	
Mardi	14 r	St. Calixte, P. M., doub.	6	205	12	6	08
Merc.	15 b	Sté. Thérèse, V., doub.	6	215	11	6	55
Jendi	16 b†	Du St. Sacrement, semid.	6	235	9	7	46
Vend.	17 b†	Ste. Hedwidge, Ve, semid.	6	245	7	8	32
Sam.	18 r	St. Luc, Evang., 2 cl.	6	255	5	9	31
DIM.	19 b	21 Pent. Pureté de la Ste V., d. m.	6	265	4	10	32
Lundi	20 b	St. Jean de Cantî, C., doub.	6	285	2	11	36
Mardi	21 r	SS. Ursule, etc, VV. et MM., doub.	6	295	1	matin	
Merc.	22 vr†	De la Férie. (b† St. Joseph.)	6	314	59	0	42
Jendi	23 b	T. S. Rédempteur, double majeur.	6	324	57	1	51
Vend.	24 b	St. Raphaël, Archange, d. m.	6	334	55	3	03
Sam.	25 b†	De l'Imm. Concept, semid.	6	354	53	4	16
DIM.	26 b	22 Pent. Patron de la Ste. V., d. m.	6	364	52	5	17
Lundi	27 vl†	Vig SS. Simon et Jude. (b† SS. Angés.)	6	384	50	Lever	
Mardi	28 r	SS. SIMON et JUDE, Ap., 2 cl.	6	394	48	6	57
Merc.	29 vr†	De la Férie. (b† S. Joseph.)	6	414	47	8	05
Jendi	30 b†	Du St. Sacrement.	[N.-S. 6 424 46		9	11	
Vend.	31 vl†	Jeûne. Vig. de la Toussaint. (r† Pas. de	6	434	45	10	10

S'il tonne aux calendes d'octobre,
 c'est une marque que l'année sera ven-
 teuse, les vivres à bon marché, mais peu
 de fruits.

Rouge soir et blanc matin,
 C'est la journée du pèlerin.
 Beaucoup de noisettes,
 Mauvais hiver.

Quand les oignons ont trois pelures,
 Grande froidure.

OCTOBRE.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

n m.
soir.UNE.
C.

M.

8 15

9 24

0 34

1 22

matin

0 11

1 08

1 46

2 31

3 04

4 07

5 03

ouch

6 08

6 55

7 46

8 32

9 31

0 32

1 36

matin

0 42

1 51

3 03

4 16

5 17

Lever

6 57

8 05

9 11

0 10

atin,

lerin.

NOVEMBRE



30 JOURS

CONS. AUX AMES DU PURG.

SIGNE DU SAGITTAIRE.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

☾ D. Q. le 4, à 11h. 19m. du mat. ☾ P. Q. le 19, à 7h. 50m. du mat.
 ☾ N. L. le 12, à 8h. 43m. du mat. ☾ P. L. le 26 à 8h. 28m du mat.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Sam.	1	b	TOUSSAINT, 1 cl. (d'oblig.)	6 44 4 44	11 25
DIM.	2	b	23 Pent. Du Dimanche, semid.	6 46 4 42	matin
Lundi	3	n	TRÉPASSÉS, doub	6 48 4 40	0 19
Mardi	4	b	St. Charles Bor., E. C. doub.	6 49 4 39	1 22
Merc.	5	b†	De l'Octave, semid.	6 51 4 37	2 19
Jeudi	6	b†	De l'Octave, semid.	6 52 4 36	3 00
Vend.	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54 4 34	3 38
Sam.	8	b	Octave de la Toussaint, doub.	6 55 4 32	4 08
DIM.	9	b	24 Pent. Dédic. de la Bas. de Lat., d. (1)	6 56 4 31	4 37
Lundi	10	b	St. André Avellin, C. d.	6 57 4 29	5 24
Mardi	11	b	St. Martin, É. et C., doub.	6 58 4 28	6 05
Merc.	12	r†	St. Martin, P. M., semid.	7 0 4 27	couch
Jeudi	13	b	St. Stanislas de Kostka, C., doub.	7 1 4 26	5 52
Vend.	14	b†	St. Didace, C., semid.	7 3 4 26	6 47
Sam.	15	b	Ste Gertrude, V., doub.	7 5 4 25	7 44
DIM.	16	r	25 Pent. St. Josaphat, E., M. doub	7 6 4 24	8 45
Lundi	17	b†	St. Grégoire Thaum, E. C., semid	7 7 4 23	9 47
Mardi	18	b	Déd. des B. de St. Pierre et St. Paul, d.	7 8 4 22	10 52
Merc.	19	b	Ste. Elisabeth de Hongrie, Ve., doub	7 11 4 21	11 49
Jeudi	20	b	St. Félix de Valois, C., double.	7 12 4 20	matin
Vend.	21	b	Présentation de la B. V. M., d. m.	7 13 4 19	1 10
Sam.	22	r	Ste. Cécile, V. M., doub.	7 14 4 18	2 23
DIM.	23	r*	26 Pent. St. Clément, P. M., doub.	7 16 4 18	3 37
Lundi	24	b	St. Jean de la Croix, C., d.	7 17 4 17	4 50
Mardi	25	r	Ste. Catherine, V. M., doub.	7 18 4 16	6 08
Merc.	26	r†	St. Pierre d'Alex., E. M., s., (b† S. Jos.)	7 19 4 15	lever
Jeudi	27	b	St. Léonard de Port-Maurice, C. doub.	7 21 4 15	6 20
Vend.	28	r	SS. Irénée, etc., MM., double.	7 22 4 14	7 21
Sam.	29	vi†	Vigile de St. André. (b† Imm. Concep.)	7 23 4 13	8 30
DIM.	30	vi*	1ER DIMANCHE DE L'AVENT, semid. 1 cl.	7 25 4 12	9 45

Pluie du matin,
 Passe son chemin.
 Pluie du soir,
 Fait son devoir.

Neige de Saint-André
 Menace de cent jours durer.
 La Sainte-Catherine
 Amène toujours la neige.

(1) Dans le diocèse de Montréal, anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées, d. de 1re cl. avec oct. (orn. bl.)

NOVEMBRE.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

nat.
nat.

NE.

C.

M.

25

atin

19

22

19

00

38

08

37

24

05

uch

52

47

44

45

47

52

49

atin

10

23

37

50

08

ver

20

21

30

45

les

DECEMBRE



31 JOURS

C. À MARIN CONQ. SANS PÉCHÉ

SIGNE DU CAPRICORNE.

Lesjours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 31.

☾ D. Q. le 4, à 8h. 32m. du mat. | ☽ P. Q. le 18, à 3h. 42m. du soir.
 ☾ N. L. le 11, à 10h 16m. du soir. | ☽ P. L. le 28, à 1h 2m. du mat.

Jours de la semaine		OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
				Lev.	Cou.	L. C.
				H M H. M	H. M	
Lundi	1	r	St. ANDRÉ. Ap., 2 cl. (hier)	7 26	4 12	10 35
Mardi	2	r†	Ste. Bibiane, V. M., semid.	7 28	4 12	11 38
Merc.	3	b	Jeûne. St. François Xavier, C., d. m.	7 28	4 12	matin
Jeudi	4	b	St. Pierre Chrys. E. D., doub.	7 29	4 11	0 51
Vend.	5	vl†	Jeûne. De la Férie. (r† Pas. de N.-S.)	7 30	4 11	1 50
Sam.	6	b	St. Nicolas, E. C., doub	7 31	4 11	2 37
DIM.	7	vl*	2 AVENT. Du Dimanche, sem. 2 cl	7 32	4 11	3 33
Lundi	8	b	L'IMM. CONCEP. d. 1re. cl. d'oblig.	7 33	4 11	4 45
Mardi	9	b	St. Ambroise, E. D., d. (du 7).	7 35	4 11	5 36
Merc.	10	b	Jeûne. Transl. de la S. M. de L., d. m.	7 35	4 11	6 25
Jeudi	11	b†	St. Damase, P. et C., semid.	7 36	4 11	couch
Vend.	12	b†	Jeûne. De l'Octave, semid.	7 37	4 11	4 53
Sam.	13	r	Ste Lucie, V. M., doub.	7 38	4 11	5 50
DIM.	14	vl*	3 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7 39	4 11	6 51
Lundi	15	b	Octave de l'Imm. Concep. d.	7 39	4 12	8 06
Mardi	16	r†	St. Eusèbe, E. et M., semid.	7 40	4 12	9 11
Merc.	17	vl†	Q. Tps. Jeûne. De la Férie. (1)	7 41	4 12	10 19
Jeudi	18	b	Expect. de la Ste. V. d. m.	7 42	4 12	11 29
Vend.	19	vl†	Q. Tps. Jeûne. De la Férie.	7 42	4 13	matin
Sam.	20	vl†	Q. Tps. Jeûne. Vig. de S. Thomas.	7 43	4 13	0 31
DIM.	21	vl*	4 AVENT. Du Dimanche, semid.	7 43	4 13	1 34
Lundi	22	r	St. THOMAS, Ap. 2 cl. (hier)	7 44	4 14	2 37
Mardi	23	vl†	De la Férie.	7 44	4 15	3 38
Merc.	24	vl	Jeûne. Vigile de Noël.	7 45	4 15	4 40
Jeudi	25	b	NOËL. 1re cl. (d'oblig.)	7 45	4 16	5 41
Vend.	26	r	St. ÉTIENNE M., 2 cl.	7 45	4 17	lever
Sam.	27	b	St. JEAN, Apôtre et Évang., 2 cl.	7 45	4 18	6 32
DIM.	28	r	SS. INNOCENTS, MM. 2 cl.	7 46	4 18	7 05
Lundi	29	r	St. THOMAS de C., M., d.	7 46	4 19	7 45
Mardi	30	b	Du dim. dans l'octave de Noël, semid.	7 47	4 20	8 35
Merc.	31	b	St. Sylvestre, P. C., doub.	7 46	4 20	9 26

Quand Noël est dans l'obscurité	Du vendredi la semaine est
(sans lune)	Le plus beau jour ou le plus laid.
Beaucoup de blé dans les champs ;	Quand on voit un hiver avant Noël
Quand Noël est éclairée,	On est sûr d'en avoir deux.
Beaucoup de paille et peu de blé	

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre jusqu'à Noël.

DÉCEMBRE.

2.

autes

soir.

mat.

JUNE.

. C.

M.

0 35

1 38

matin

0 51

1 50

2 37

3 33

4 45

5 36

6 25

ouch

4 53

5 50

6 51

8 06

9 11

0 19

1 29

matin

0 31

1 34

2 37

3 38

4 40

5 41

ever

6 32

7 05

7 45

8 35

9 26

laid.

Noël

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

BIBLIOGRAPHIE

Traité de littérature française, à l'usage de la jeunesse par UNE RELIGIEUSE URSULINE DU SACRÉ-CŒUR. 1 vol. in-12, cart. 30 cts. J. B. Rolland et fils, libraires-éditeurs.

L'introduction de cet ouvrage dans un grand nombre de maisons d'éducation des plus importantes prouve son mérite et son utilité.

Il est divisé en trois parties et comprend :

1o. Un précis de logique ; le style, ses qualités et ses ornements.
2o. Les divers genres de composition : la description, l'amplification, la narration, la lettre et le discours oratoire.

3o. Les règles de la versification et la définition des différents poèmes : poésies fugitives, petits poèmes et grands poèmes.

L'auteur s'est attaché surtout à la précision et à la clarté, qualités si nécessaires dans les traités élémentaires et néanmoins si rares. A-t-il atteint son but ? L'accueil si favorable fait à ce travail est la meilleure réponse à cette question.

Méthode de Calligraphie

PAYSON, DUNTON & SCRIBNER

COURS PRIMAIRE

Nouvelle édition avec avis et notes explicatives traduits en français.

Cette méthode comprend 7 cahiers :

Nos 1 et 2, cahiers tracés.—On enseigne à l'élève, dans ces cahiers, à former les lettres ; il est formé à tous les mouvements requis pour cela en suivant des modèles corrects. Ce sont des exercices propres à délier les muscles ; ils apprennent aussi à l'élève à concentrer ses premiers efforts sur les points élémentaires.

Nos 1½ et 2½ n'ont point été tracés afin de donner à l'élève l'occasion de pratiquer seul les exercices précédents et de le laisser peu à peu à ses propres ressources.

Nos 3, 4 et 5.—Ces cahiers renferment les combinaisons les plus difficiles des lettres dans les mots et des mots dans les phrases et conduisent l'élève à l'acquisition d'une écriture régulière et élégante.

Ces cahiers se vendent au prix réduit de **50 centins la douzaine.**

J. B. ROLLAND & FILS, ÉDITEURS

6 à 14 Rue Saint-Vincent, Montréal.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J,
de c
paye
pour
Un
rapp
énor
dit-il
ses
quat
un é
Lo
moi,
merv
mais
yeux
bien
Et al
Je
ta pa
t'en
—
So
Non
Je
sema
com
Et
éblo
d'un
sous
Et
" p
—Qu
sous
ton a
La
nouv
Quar
Un
ache
gile

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRES & LÉGENDES

LA PATTE DE DINDON

J'avais dix ans, j'étais au collège : je rapportais chaque lundi de chez mes parents la grosse somme de quinze sous, destinés à payer mes déjeuners du matin, car le collège ne nous fournissait pour ce repas qu'un morceau de pain tout sec.

Un lundi, en rentrant, je trouve un de nos camarades, je me rappelle encore son nom ; il se nommait Couture, armé d'une énorme patte de dindon. Dès qu'il m'aperçut : " Viens voir, me dit-il, viens voir ! " J'accours ; il serrait le haut de la patte dans ses deux mains, et, sur un mouvement de sa main droite, les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient, il me passait comme un éblouissement, je croyais assister à un prodige.

Lorsque mon camarade, qui était plus âgé et plus malin que moi, vit mon enthousiasme arrivé à son paroxysme, il remit sa merveille dans sa poche et s'éloigna. Je m'en allai de mon côté, mais rêveur, et voyant toujours cette patte flotter devant mes yeux comme une vision... si je l'avais, me disais-je, j'apprendrais bien vite le moyen de la faire agir, Couture n'est pas sorcier. Et alors, comme je m'amuserais !...

Je n'y tins plus, je courus à mon camarade : " Donne-moi ta patte ! lui dis-je avec un irrésistible accent de supplication, je t'en prie !..."

— Ma patte !... Te donner ma patte !... Veux-tu t'en aller ! "

Son refus irrita mon désir : " Tu ne veux pas me la donner ? — Non ! — Eh bien !... vends-la moi ! — Te la vendre ? — Combien ? "

Je me mis à compter dans le fond de ma poche l'argent de ma semaine... " Je t'en donne cinq sous ! — Cinq sous ? une patte comme celle-là ! Est-ce que tu te moques de moi ? "

Et prenant le précieux objet, il recommença devant moi cet éblouissant jeu d'éventail, et chaque fois ma passion grandissait d'un degré. Eh bien ! je t'en offre dix sous. — Dix sous !... Dix sous ! reprit-il avec mépris... mais regarde donc ! "

Et les quatre doigts s'ouvraient et se refermaient toujours !

" Mais enfin, lui dis-je en tremblant, combien donc en veux-tu ? — Quarante sous ou rien. — Quarante sous ! m'écriai-je, quarante sous ! près de trois semaines de déjeuners ! par exemple ! — Soit ! à ton aise ! "

La patte disparut dans sa poche et il s'éloigna. Je courus de nouveau après lui : " Quinze sous ! — Quarante ! — Ving sous ! — Quarante ! — Vingt-cinq sous ! — Quarante !..."

Un prédicateur, prêchant sur l'évangile de la Samaritaine, acheva son sermon en disant : " Ne vous étonnez pas si cet évangile est si long ; c'est une femme qui y parle.

Oh ! fripon de Couture ! comme il connaissait déjà le cœur humain !

Chaque fois que ce terrible mot quarante touchait mon oreille, il emportait un peu de ma résistance. Au bout de deux minutes, je ne me connaissais plus !

“ Eh bien ! donc, quarante ! m'écriai-je. Donne-la-moi ?—

Donne-moi d'abord l'argent, ” reprit-il.

Je lui mis dans la main les quinze sous de ma semaine, et il me fit écrire un billet de vingt-cinq sous pour le surplus.

Oh ! le scélérat ! il était déjà homme d'affaires à treize ans ! Puis, tirant le cher objet de sa poche : “ Tiens, me dit-il, la voilà ! ”

Je me précipitai sur elle !... Au bout de quelques secondes ainsi que je l'avais prévu, je connaissais le secret et je tirai le tendon qui servait de cordon de sonnette, aussi bien que Couture. Pendant deux minutes, cela m'amusa follement ; après deux minutes cela m'amusa moins : après trois cela ne m'amusa plus du tout ! Je tirais toujours, parce que je voulais avoir les intérêts de mon argent. Mais le désenchantement me gagnait. Puis vint la tristesse. Puis le regret, puis la perspective de trois semaines de pain sec. Puis le sentiment de ma bêtise... et tout cela se changeant peu à peu en amertume, la colère s'en mêla ; et, au bout de dix minutes, saisissant avec une véritable haine l'objet de mon amour, je le lançai par-dessus la muraille, afin d'être bien sûr de ne plus le revoir !...

Que de “ pattes de dindons ” chacun de nous désire. Pourquoi ? Une seconde de satisfaction. Ne vaut-il pas mieux se régler, car en somme tous ces désirs insensés portent avec eux leur punition.

Mme X..., institutrice à Y..., s'adressant à une de ses élèves :

“ Mademoiselle Marie, veuillez me dire, je vous prie, ce que tirent les Hébreux en sortant de la mer Rouge ?

—Madame, il se séchèrent. ”

DANS QUEL SENS ?

Bébé a dit une bêtise, cela lui arrive souvent.

Son père la lui reproche.

“ Tu parles trop.

—Mais papa...

—Je te dis que tu parles trop. Je t'avais pourtant bien recommandé de tourner sept fois la langue dans ta bouche...

Pourquoi ne l'as-tu pas fait ?

—Je ne savais plus dans quel sens !...”

ENIGME No 6

Neuf ont porté mon nom, dont plusieurs sont des Saints ;

—Je qualifie aussi quelque œuvre méritoire :

—Je babille, je vole, et je suis blanche et noire :

On peut me deviner sans être des plus fins.

Pour la réponse à l'énigme No 6, voir l'*Almanach agricole*.

MORTIFICATIONS IMPOSÉES PAR LA MODE

La description suivante est d'une plume féminine :

“ La torture féminine est à son comble Des pieds à la tête la femme est vouée au martyre.

“ Souliers tellement pointus et si haut perchés que la marche devient un supplice ; jupes attachées par des cordons tellement serrés qu'il est impossible de se baisser pour ramasser son mouchoir ; cercles d'acier avec lesquels on a grand'peine à s'asseoir ; corsage-étou, à taille de guêpe, allongé jusqu'à l'étouffement ; col ciré exhaussé jusqu'à suffocation ; chapeau colossal écrasant la tête sous la migraine ; toile plaquée sur le visage, enlevant à l'infortunée toute possibilité de manger un gâteau, de se moucher, de rire et même de pleurer. ”

Le tableau est-il assez complet ?

Si c'était l'Eglise qui imposât ces mortifications, que de motifs on trouverait pour s'en dispenser ! Mais la mode, elle est toujours obéie, si ridicules et si cruelles que soient ses ordonnances, elle ne peut pourtant ni ouvrir le ciel, ni racheter de l'enfer.

Deux pêcheurs sont sur le bord du lac Masson et jettent leur ligne.

— Savez-vous, dit M. X., quel est le poisson le plus constipé ?

— Non.

— Cherchez.

— Je ne trouve pas.

M. X., tirant un journal. Eh bien, lisez ! Constipation détruite.

L'HERBE AUX FEMMES BATTUES.

Savez-vous pourquoi le *lamier* ou *vigne noire* à fleurs verdâtres, à tiges grimpantes, porte le nom de *sceau de la Vierge* et d'*herbe aux femmes battues* ? L'origine de ce surnom est assez curieuse pour mériter d'être connue.

Un jour, une femme de la campagne se plaignait à un religieux de passage dans la contrée, d'être souvent battue par son mari, et lui montrait sur ses bras la trace des coups qu'elle avait reçus. La sainte Vierge, lui répondit le bon prêtre, avec une rare présence d'esprit, m'a enseigné une plante qui, non-seulement guérit les blessures, mais encore vous empêchera d'être battue désormais. Faites une infusion de l'herbe dite de Notre-Dame, qui croît dans vos haies ; bassinez-en trois ou quatre fois par jour les parties de votre corps saignantes ou simplement meurtries ; toute marque de contusion ne tardera pas à disparaître. Voilà pour le remède purement médical. Quant à votre préservation assurée contre les violences de votre mari, voici ce que vous aurez à faire :

La première et la plus importante qualité d'une femme est la douceur.

J. J. Rousseau.

“ Lorsque votre mari entrera chez vous pris de boisson, remplissez votre bouche d’une bonne gorgée de cette infusion d’herbe de Notre-Dame ; n’avez pas, cela vous purgerait trop ; ne crachez pas non plus, car votre mari commencerait tout de suite par vous rosser. ”

Quelques mois après, le même religieux traversait de nouveau le village de la pauvre femme. Vous êtes un saint ! lui cria l’heureuse campagnarde, dès qu’elle l’aperçut, vous êtes un saint ! Depuis que j’ai suivi votre conseil, toutes mes blessures sont cicatrisées, et je n’ai pas été battue une seule fois par mon mari.

—Continuez, reprit en souriant le bon moine, benissez l’herbe miraculeuse de Notre-Dame, et il s’éloigna.

Conclusion : Le meilleur préservatif et le remède le plus efficace des querelles de ménage c’est de tenir la bouche fermée.

MON ANCIEN ET MON CHER.

Pourrais-tu me dire, mon ancien, pourquoi on devient professeur, après s’être piqué le doigt ?

—Ma foi, mon cher, je ne me doutais pas de ce procédé, mais es-tu bien sûr ?

—On ne peut pas davantage : en effet, quand on s’est piqué le doigt on en saigne.

CONSEIL D’HIVER.

Pour avoir chaud lorsqu’il fait froid, mettez-vous dans une chambre à deux fenêtres et trois portes, ouvrez portes et fenêtres et vous aurez cinq ouvertures. Cinq couvertures quand il gèle, ce n’est pas de trop.

UN SUISSE HABILE.

Pendant une messe de mariage : La quêteuse est trouvée, mais il faut trouver un monsieur pour la guider à travers les chaises, l’aumônière à la main. On sait que le sexe masculin est rebelle à cet exercice.

—Monsieur, demande le suisse à un jeune homme blond, voulez-vous accompagner la quêteuse ?

—Impossible, je suis protestant.

Le suisse s’adresse à un autre jeune homme brun, celui-là.

—Impossible, répondit-il aussitôt, je suis juif.

—Oh ! alors, fait le suisse en l’entraînant, venez donc, vous ramasserez plus d’argent !

ÉNIGME No. 7

On me met à la broche,—on me plonge dans l’eau ;

—Sur la tête aussil’on m’emploie ;

Et, chair substantielle,—ou bien chanvre,—ou bien soie,

Je suis compacte,—ou suis à claire voie ;

J’offre, ou je puis fournir quelque frand morceau.

Pour la réponse à l’énigme No 7, voir l’*Almanach agrico*

LE VIEILLARD AUX DEUX FLÛTES,

Légende.

Au quatorzième siècle il y avait dans la principauté de Kalenberg une grande ville nommée Hamelen. Bâtie au confluent du Hamel et du Weser, elle recevait dans son port des navires de tous les pays, et distribuait ensuite leurs chargements dans l'Allemagne. On la citait partout pour son commerce, sa richesse, sa puissance ; et l'homme qui pouvait dire :—Je suis citoyen d'Hamelen, était sûr de ne trouver partout que des protecteurs ou des complaisants.

Aussi les habitants étaient-ils devenus durs, injustes et orgueilleux, comme il arrive d'habitude à ceux qui peuvent tout ce qu'ils désirent.

Or, il entra, un jour, dans le port, un vaisseau étranger, d'une construction tellement singulière, que les plus vieux marins ne purent dire où il avait été construit. Il voguait sans voiles, sans rames, et son chargement était composé de marchandises précieuses, telles qu'étoffes de soie, cuirs parfumés, poudre d'or et épices d'Orient. Un seul homme le conduisait. C'était un vieillard à barbe blanche, habillé d'une robe de velours jaune, serrée par une ceinture de lin, et portant, suspendues au cou par une chaîne d'argent, deux flûtes, dont l'une était d'ivoire et l'autre d'ébène.

Tous les habitants d'Hamelen accoururent, comme on peut le croire, pour voir l'étrange vaisseau et le capitaine inconnu qui le conduisait. Celui-ci reçut les visiteurs avec bienveillance ; mais à toutes leurs questions, il répondait qu'il était venu pour faire du commerce, non pour raconter son histoire, et il montrait sa marchandise étalée sur le tillac. Cependant tous s'en allaient sans rien acheter, et chacun faisait sa supposition sur le mystérieux étranger ; les uns disaient que ce devait être quelque juif d'Orient que l'appât du gain avait attiré dans ces mers éloignées ; d'autres prétendaient qu'il était venu de l'Inde en suivant une route inconnue par le nord ; il y en avait enfin qui le soupçonnaient d'être un pirate enrichi qui s'était défait de tous ses compagnons.

Cette dernière opinion ne tarda pas à l'emporter, par cela seul qu'elle était la plus défavorable. Elle se répandit dans la ville, et bientôt il fut accepté de tout le monde que le vieillard aux deux flûtes (c'était ainsi qu'on l'avait appelé) était un écumeur de mer qui cherchait à vendre le fruit de ses rapines. Quelques habitants se hasardèrent alors à dire qu'il serait prudent d'interroger cet homme afin de connaître la vérité ; d'autres prétendirent que l'on avait même le droit de l'arrêter ; enfin, un marchand qui craignait la concurrence que pouvait lui faire l'étran-

Il ne faut s'occuper du mal que pour en tirer du bien. *Une de perdue, deux de trouvées*, roman canadien, par G. de Boucherville. 2 vol. in-12 \$1.00

ger, s'écria que le plus sage serait, avant tout, de saisir ses marchandises comme celles d'un homme suspect. Ce dernier avis fut sur-le-champ partagé par tout le monde. On s'adressa au conseil qui gouvernait alors Hamelen, et quelques uns des magistrats furent envoyés vers le navire pour s'emparer de ce qu'il contenait.

Le vieillard voulut en vain s'y opposer, en remontrant qu'on le dépouillait sans raison, et contre toute justice ; les magistrats répondirent que les marchandises lui seraient rendues lorsqu'il aurait prouvé qu'elles lui appartenaient légitimement, le menaçant, s'il faisait résistance, de le jeter lui-même en prison.

L'étranger comprit alors que l'on était décidé à ne rien entendre il s'assit donc près du gouvernail, et laissa emporter le chargement sans rien dire. Enfin, quand tout le monde se fut retiré, il se leva, détacha la corde qui retenait le navire, et le laissa descendre, au cours du fleuve.

La foule curieuse s'était rassemblée pour le voir partir, et les magistrats eux-mêmes étaient restés sur le port. Le vieillard, qui les aperçut, se pencha sur le bord du navire.

—Je pars, hommes injustes ! dit-il d'une voix menaçante ; je pars, chassé et dépouillé par vous ; mais je laisserai ici de quoi vous punir et me venger.

A ces mots il ouvrit l'escarcelle rouge qu'il portait à la ceinture, et on en vit sortir trois petits animaux presque semblables ; l'un était un lérot, l'autre un campagnol, le dernier un raspeçon⁽¹⁾. Tous trois s'élancèrent dans le fleuve, le traversèrent à la nage et atteignirent le rivage ; après quoi le navire continua sa route.

Les habitants s'étaient contentés de rire de la singulière vengeance du vieillard, mais ils ne tardèrent point à éprouver combien elle était sérieuse. *Le lérot, le campagnol et le raspeçon se multiplièrent si prodigieusement* qu'ils finirent par s'emparer pour ainsi dire de la ville entière. Ils avaient chassé des maisons les animaux domestiques, et nichaient au coin des fenêtres, à la place autrefois occupée par les hirondelles. A peine la table était-elle dressée, qu'on les voyait accourir tous et manger le repas préparé pour la famille. Ils pénétraient par troupes innombrables dans les greniers d'abondance, consommant en quelques jours les vivres qui devaient suffire pour une année. Il en résulta bientôt une disette qui les rendit plus dangereux en les affamant. Ils se répandirent alors dans Hamelen, détruisant toutes les marchandises, et dans les navires dont ils rongeaient les voiles et les cordages. Plus tard, ils attaquèrent les charpentes des maisons qui commencèrent à tomber en ruines ; enfin, la rage de faim qui les tourmentait devint telle qu'ils arrivèrent à attaquer les hommes pendant leur sommeil, et à dévorer les nouveaux-nés dans leurs berceaux.

(1) Ce sont trois variétés de rats.

Les habitants, qui avaient vainement employé tous les moyens connus, ne savaient plus comment échapper à cette calamité. Leurs magasins étaient vides, et les vaisseaux étrangers n'osaient plus approcher de leur port. C'en était fait d'Hamelen si le conseil supérieur ne se fût décidé à faire annoncer qu'il accorderait une récompense de cent mille pièces d'or à celui qui pourrait délivrer la ville des animaux qui la désolaient.

Il y avait déjà quelque temps que cet avis était publié, et personne ne s'était encore présenté, lorsque l'on vit, un jour, repaître le navire sans voiles, monté par le vieillard aux deux flûtes.

Celui-ci n'aborda point au port, mais il envoya au conseil supérieur une lettre dans laquelle il proposait de délivrer Hamelen du fléau qu'il y avait envoyé, au prix des cent mille pièces d'or proposées.

Après l'avoir lue, les magistrats accoururent au port et crièrent au vieillard de descendre à terre, jurant qu'ils lui paieraient la somme s'il avait réellement le pouvoir de les sauver. Le vieillard se flant à ce serment, descendit, et prenant sa flûte d'ivoire, se mit à parcourir les rues d'Hamelen en répétant un air singulier, dont aucune musique connue ne pourrait donner idée. A mesure qu'il jouait, on voyait les raspeçons, les campagnols et les lérots accourir de tous côtés et se presser à sa suite comme une armée; lorsqu'ils furent ainsi réunis, il retourna au port et les fit tous entrer dans son navire, qui repartit seul, et disparut bientôt à l'embouchure du fleuve.

Se tournant alors vers les magistrats, il leur dit :

— Vous voyez que j'ai tenu ma promesse ; maintenant songez à tenir la vôtre. Mais les magistrats n'ayant plus rien à craindre, commencèrent à trouver des raisons pour violer la parole donnée.

— Le salaire, dit l'un d'eux, doit être proportionné à la peine, et un air de flûte ne peut être raisonnablement estimé cent mille pièces d'or. — Donnez-lui-en deux cents, et il devra nous estimer généreux, ajouta un second.

— Deux cents ! répéta le marchand qui avait conseillé autrefois de confisquer le chargement du vieillard ; avez-vous oublié que cet homme est la première cause de tout ce que nous avons souffert ?

— C'est la vérité ! s'écrièrent toutes les voix.

— Loin de lui devoir quelque chose, nous serions en droit de lui infliger un châtiment rigoureux, reprit le marchand ; qu'il s'estime donc heureux de repartir sans qu'on lui demande compte du passé ; car notre pardon est une récompense suffisante.

Le vieillard rappela en vain que le fléau avait été la punition

Le plaisir peut s'appuyer sur l'illusion, mais le bonheur repose sur la vérité. (*Paillettes d'or*. Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Les 6 premières séries (1830 à 85) réunies en 2 vol. in-18, reliés..... \$1.10
— La 6e série (1883-85), se vend séparément..... 13 c.)

d'une première violence commise contre lui, et qu'avant de le faire disparaître, il avait exigé le serment qu'on lui accorderait les cent mille pièces d'or ; les magistrats lui imposèrent silence, et l'un d'eux, prenant un air pieux, ajouta que tout venant de Dieu, c'était lui seul qu'il fallait remercier. Tout le monde applaudit, et l'on se rendit à l'église pour lui adresser des actions de grâces, comme si Dieu acceptait les prières des injustes et des parjures.

Le vieillard demeura debout à la même place, jusqu'à ce que le dernier des habitants eût franchi le seuil du temple ; mais saisissant alors sa flûte d'ébène :

—Qu'ils soient donc récompensés selon leurs œuvres ! dit-il d'une voix terrible.

Puis il recommença à parcourir les rues d'Hamelen en jouant de sa flûte noire, et cette fois, tous les enfants sortirent des maisons et se mirent à le suivre, entraînés par un pouvoir irrésistible. Il passa ainsi devant chaque porte et sa troupe grossissait toujours ; enfin, quand elle fut complète, il redescendit vers le fleuve.

Or, pendant ce temps, les habitants d'Hamelen priaient dans l'église ; mais tout-à-coup une voix lugubre retentit sous les voûtes, et elle disait :

—Le crime des pères sera puni dans leurs fils.

Ils se levèrent épouvantés, car ils avaient reconnu l'accent de l'inconnu, sortirent en foule et coururent au port : le vieillard n'y était plus ; mais chaque vague du fleuve roulait dans ses replis le cadavre d'un de leurs enfants !

Une chapelle fut élevée en commémoration de ce grand désastre. On peignit sur les vitraux des mères en pleurs parcourant les rives du Weser, au milieu duquel se montraient de petites têtes flottantes et de petites mains qui s'élevaient pour demander du secours ; au fond apparaissait le vieillard jouant de la flûte d'ébène, et l'on écrivit au-dessous :

A nos enfants morts par la malice du démon

Mais dès le soir même une main invisible effaça, dit-on, les derniers mots de cette inscription, et les habitants d'Hamelen lurent, le lendemain, avec surprise et épouvante :

A nos enfants morts à cause de l'injustice de leurs pères.

ENIGME No 8

J'ai mon rôle dans la culture,
J'aide à faire mûrir les fruits,
Le feu provoque mon enflure ;
Et j'interromps aussi le silence des nuits ;
Comme un cadran, je marque l'heure ;
Dans les fêtes je réjouis,
Et dans les deuils je gémis et je pleure,
Suspendue entre terre et cieux.

Pour la réponse à l'énigme No 8, voir l'*Almanach agricole*.

* Un monsieur, triste et inoccupé, se présente dans un bureau de placement.

— Nous n'avons rien pour le moment. D'ailleurs lui demande-t-on, qu'est-ce que vous savez faire ?

— Rien.

— Repassez tout de même... Peut-être dans quelque temps aura-t-on besoin de ministres.

Maintenant que tu es grand, Bébé, quels livres veux-tu que je t'achète, lui demande sa maman.

— Des livres de bonbons.

LE BARON AU DOCTEUR.— Venez donc faire un tour de bois, j'ai un cheval qui va très bien !

On part, le cheval s'emballe, la voiture culbute ; le baron s'en tire, mais le docteur est élopé.

LE DOCTEUR.— Sapristi ! si vous m'aviez dit que votre cheval était dangereux je ne serais pas venu...

LE BARON.— Avec lui, il arrive toujours quelque chose ; c'est pour cela que j'emmène autant que possible, un médecin !

Tout le monde veut avoir un ami ;—personne ne s'occupe d'en être un.

Une dame créole, à la nourrice noir qui donne un bain à son enfant :

— Vous devriez prendre le thermomètre pour connaître la température de l'eau.

— Quoi faire ?

— Pour savoir si l'eau est trop chaude ou trop froide.

— Pas besoin tout ça ! Si enfant vient rouge, eau trop chaude ; si enfant vient bleu, eau trop froide.

E. VIAL.

L'homme faible craint la mort, le malheureux l'appelle, le brave la provoque et le sage l'attend.

C.

Un avocat vient déposer à la barre comme simple témoin.

Comme il embrouille à dessein sa déposition, le président l'interrompt.

— Voyons, maître X..., oubliez votre profession et dites-nous la vérité.

Une femme serait au désespoir si la nature l'avait faite telle que la mode l'arrange.

Dans le monde, l'essentiel n'est pas de connaître les hommes, mais d'être plus habile pour le moment présent que celui qui est en face de nous. Toutes les foires et les charlatans en fournissent l'exemple.

Goethe.

UN SERVITEUR DE MARIE.

En l'an de grâce 1350, au plus fort des guerres civiles entre le duc Jean de Montford et Charles de Châtillon, dit de Blois, pour le duché de Bretagne, vivait au territoire de Lesneven un pauvre garçon idiot, nommé Salaün, lequel avait l'esprit si grossier qu'encore qu'il fût envoyé aux écoles, jamais il ne put apprendre autre chose que ces deux mots : *Ave Maria*, lesquels il récitait continuellement avec une grande dévotion et consolation de son âme.

Ses parents étant décédés, il fut contraint de mendier sa vie, ne sachant aucun métier pour la gagner. Il faisait sa demeure dans un bois, à l'extrémité de la paroisse de Guilh-Elleau, près d'une fontaine, n'ayant d'autre lit que la terre froide, sur laquelle il se couchait à l'ombre d'un arbre tortu, qui lui servait de ciel et de pavillon.

“ Là, comme un passereau solitaire, il solflait à sa mode les louanges de la Vierge admirable à laquelle, après Dieu, il avait donné son cœur ; et de nuit, comme le gracieux rossignol perché sur l'aulépine, il chantait mille fois : *Ave Maria*.

“ Quand il allait, à l'aumône, en la ville de Lesneven, il n'importunait les personnes que de deux ou trois petites paroles, car, aux portes, il disait : *Ave Maria* !

“ Et il ajoutait en langage breton :

“ *Salaün a zebre bara*, Salaün mangerait du pain.

“ Puis il prenait ce qu'on lui donnait et se retirait tout bellement à son petit ermitage, auprès de cette fontaine où il prenait son maigre repas de gros pain, trempé seulement dans l'eau froide.

“ Quand il était saisi de trop de froidure, il montait sur son arbre, et, empoignant les branches souples d'icelui, il voltigeait et se berçait en chantant à pleine bouche, par six fois continues : O Maria !

“ Souvent lorsqu'il avisait que la fontaine fumait et s'écoulait en vapeur, il se plongeait dans l'eau jusqu'au menton, comme un beau cygne dans un étang, et y demeurait longtemps, tellement que ses pauvres membres étaient crevassés par l'extrême froidure qu'il pâtissait :

“ Les villageois du voisinage le jugèrent fou, et ne l'appelaient-on par suite que : *Salaün ar fol*, Salaün le fou.

TOUT A UN BUT.

Il n'est rien ici-bas qui ne trouve sa pente :
Le fleuve jusqu'aux mers dans les plaines serpente ;
L'abeille suit la fleur qui recèle le miel,
Tout être vers son but incessamment retombe ;
L'aigle vole au soleil, le vautour à la tombe,
L'hirondelle au printemps, et la prière au ciel.

VICTOR HUGO.

“ Une fois il fut rencontré par une bande de soldats qui couraient la campagne, lesquels l'arrêtèrent et lui demandèrent : *Qui vive ?*

“ — Je ne suis, dit-il, ni Blois, ni Montfort, mais vive la Vierge Marie ! ”

“ Les soldats se prirent à rire et le laissèrent.

Il mena cette manière de vie l'espace de 39 ou 40 ans, sans avoir jamais offensé ni fait tort à personne.

“ Il fut trouvé mort non loin de ce ruisseau, près de ce tronc d'arbre qui lui avait servi de retraite, et fut enterré avec peu de bruit et sans parade par ceux du voisinage en ce même endroit, à ce que l'on tient,

“ Mais notre Dieu très bon et très miséricordieux, quelque temps après, voulant, pour son honneur et sa gloire, faire connaître à tout le monde cette précieuse perle et ce riche trésor de pureté recélés au sein de la terre, et faire voir évidemment à chacun l'estime qu'il fait des vrais serviteurs de la Vierge, Mère de son Fils, qui l'ont recherchée en toute candeur, simplicité et innocence de cœur, l'on trouva un beau lis frais et odoriférant, miraculeusement poussé de son tombeau, portant écrits en belles lettres d'or ces mots : *Ave, Maria !*

“ La fosse fut ouverte et le corps découvert, et l'on reconnut que cette fleur sortait par la bouche du creux de son estomac.

“ Ce qui fut cause que le bruit courut incontinent par tout le pays circonvoisin, de sorte qu'un tel miracle fit assembler là une foule infinie de monde, tant de gens d'église que de gentilshommes et d'autres personnes de tous états, et tant hommes que femmes, pour admirer telle merveille, dont tous ensemble avisèrent et conclurent, par délibération et résolution prises sur la place, qu'on ferait bâtir une église en l'honneur de la Vierge Marie, laquelle depuis, en perpétuelle mémoire et commémoration de ce miracle et du lieu où il fut vu publiquement de tous, fut appelée :

“ L'église de Notre-Dame du Folgoët, c'est-à-dire *du bois ou hermitage du fou*.

ENIGME No. 11

Sur quatre pieds je suis un saint.
Que chacun révère à Venise.
Un lion superbe est ma devise.
Le vrai gourmet de moi se plaint
Si parfois il trouve ma trace.
Sur trois pieds, le Parthe, le Thrace,
Avec moi marchaient au combat,
D'une vierge qui fut soldat
Je suis le nom célèbre en France.
Après l'orage je m'élançai,
Consolante apparition.
Enfin je suis conjonction.

Pour la réponse à l'énigme No. 11, voir l'*Almanach agricole*.

BIBLIOGRAPHIE

Leçons élémentaires de Logique pratique, spécialement rédigées pour les pensionnats, par l'abbé Sylvain. Ouvrage approuvé par Mgr. l'archevêque d'Avignon. 1 vol. in-18 cart. 30 cts. J. B. Rolland & fils, libraires-éditeurs.

Voici des pages qui viennent modestement se présenter aux personnes vouées à l'enseignement et à celles qui vont finir leur éducation.

Dépouillées de toutes les divisions et de tous les termes scientifiques, afin de ne pas effrayer une jeune imagination, remplies de conseils pratiques dus à l'expérience, réduites aux questions qui ont un rapport direct avec la vie ordinaire, ces pages ne sont pas le fruit de la science ; il y a eu presque plus de bonheur que de travail à les réunir.

Elles ne prétendent pas non plus rendre savants ceux qui les étudieront ; leur but en s'offrant à la jeunesse pour qui elles furent uniquement rédigées, est de donner un peu plus de force à la volonté et peut-être d'arrêter la mobilité de leur esprit.

Lisez, étudiez jusqu'à la fin ; accueillez ces leçons avec l'avidité du chercheur d'or, ramassant, malgré leur grossièreté apparente, toutes les parcelles de terre qu'il soupçonne receler un peu de la poussière qu'il ambitionne.

Je n'ose pas vous dire : il y a de l'or dans ces pages ; mais telles qu'elles sont, vous saurez, si vous le voulez, vous les rendre utiles. N'est-ce pas le rayon de soleil, qui donne à la goutte de rosée l'éclat du diamant ? (Extrait de *l'Avant-propos.*)

BLANCS POUR LES EXERCICES DE GRAMMAIRE

APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Cette série de cahiers comprend cinq numéros :—

No. 1.—Exercices sur le Nom, l'Article, l'Adjectif et le Pronom.

No. 2.—Exercices sur le Verbe, l'Adverbe, la Préposition, la Conjonction et l'Interjection.

No. 3.—Exercices sur les différentes règles de la Syntaxe.

No. 4.—Exercices sur l'accord du Participe, les remarques particulières sur certains verbes et la Ponctuation.

No. 5.—Exercices sur l'Analyse logique.

Prix : \$1.00 la douzaine de chaque cahier.

Nous enverrons une collection spécimen de cette série de cahiers à MM. les Instituteurs sur réception de 45 centins.

Voici une série de cahiers qui est appelée à rendre de grands services aux Instituteurs et à faciliter aux élèves l'étude de la Grammaire.

C'est une méthode dont l'application tiendra l'esprit des élèves bien autrement en éveil, que des pages de Grammaire apprises par cœur d'une manière trop souvent machinale.

Ces Cahiers s'adaptent parfaitement à toutes les Grammaires.

L'OUVRIÈRE.

Dieu me garde d'oublier que la majorité des femmes reste honnête, malgré tant d'excitations. Le soir, quand les cabarets sont pleins et retentissent de chants obscènes, les femmes sont dans leur chambre, à ranger, à rapiécer, à veiller, à attendre. Le samedi, pendant la paie, elles guettent l'ivrogne au passage, pour disputer, contre lui, au risque d'être battues, le pain de leurs enfants. C'est elle qui va implorer le propriétaire et porter les couvertures au Mont-de-Piété. Elle met un morceau de pain dans le panier de l'enfant partant pour l'école, sachant qu'il n'y en aura pas pour elle. Si l'enfant vient à succomber sous l'étreinte de la misère, c'est elle devant le cercueil, dans la chambre désolée, qui prononcera le nom de Dieu.....Oui, je le sais ; je l'ai vu ; elles sont nombreuses, ces vaillantes qu'on ne saurait trop admirer et bénir. Elles sont la force et l'espérance du pays. Nous avons encore des grandes dames qui sont des reines dans les salons et des anges dans la maison du pauvre ; si grandes qu'elles soient en est-il une qui osât se comparer à l'humble plébéienne que je viens de peindre, et dont toute la vie se résume en trois mots : Aimer, servir, souffrir !

Les femmes en général ont l'esprit tourné à la religion. Dans les campagnes c'est à peine si on voit une paysanne manquer à la messe ou au prêche. Dans les villes, ce n'est pas la totalité des femmes qui assistent aux offices, mais c'est une grande majorité. Même à Paris, les églises sont pleines de femmes le dimanche. Les partisans les plus déterminés de la laïcisation le savent bien, et c'est cette assuidité qui les fâche. Si les pratiques du culte étaient désertées, ils ne se donneraient pas tant de peine pour les rendre difficiles et impossibles.

Vous savez ce que les femmes vont chercher à l'église. Elles y vont chercher la consolation, et elles l'y trouvent. Elles y trouvent aussi une règle et un frein. Leur ôter la consolation, c'est barbare. Leur ôter le maître intérieur, c'est périlleux pour elles et pour la société.

On croit se justifier en disant qu'elles se trompent. C'est l'excuse de tous les ennemis de la liberté, de tous les clergés intolérants. Elle ne vaut rien. On a le droit de discuter et de prêcher ; on n'a pas le droit d'empêcher et de gêner. Vous leur ôtez la foi qui les rendait fortes pour supporter et pour résister ; et que mettez-vous à la place ? Le néant. Vous êtes ennemis de leur bonheur et du vôtre.

M. JULES SIMON.

—Mon journal qu'annonce l'assassinat de la rue..... ; les v'là qui se mettent à tuer des rues entières maintenant ?—Oùs'que nous allons Seigneur !

Le travail, entre autres avantages, a celui de raccourcir les journées et d'étendre la vie. (Jean Rivard, défricheur et économiste, réunis en un volume. In-12 60 c.)

LE CARACTÈRE D'APRÈS LES ONGLES

A quelle partie du corps ne s'est-on pas attaqué, quelle partie n'a-t-on pas étudiée pour chercher à deviner le caractère des gens ? Après les bosses du crâne, les lignes de la main, la longueur du nez, voilà qu'on s'en prend aujourd'hui aux ongles des doigts.

Les mêmes observateurs assurent, en effet, que les ongles : longs et effilés veulent imagination et poésie, amour des arts et paresse ; longs et plats, c'est sagesse, raison de toutes les facultés graves de l'esprit ; larges et courts, colère et brusquerie, controverse, opposition et entêtement ; bien colorés, vertu, santé, bonheur, courage, libéralité ; ongles durs et cassants, colère, cruauté, rixe, querelle et meurtre ; recourbés en forme de griffes, hypocrisie, méchanceté ; mous, faiblesse de corps et d'esprit ; ongles courts et rongés jusqu'à la chaire vive, bêtise et libertinage.

Jeunes gens à marier, demandez la main, mais regardez les ongles !

CONSEILS PRATIQUES.

Tous devraient apprendre l'art de ne pas écouter. C'est tout aussi important au bonheur domestique qu'une oreille bien cultivée pour laquelle il est dépensé tant d'argent et de temps. Il y a tant de chose pénibles à écouter, plusieurs choses qu'on ne devrait pas écouter, un très grand nombre de choses, écoutées, bouleverseront l'humeur, corrompront la simplicité et la modestie, feront disparaître le contentement et le bonheur, que chacun devrait être formé à prendre ou à rejeter les sons à volonté. Si un homme se laisse emporter dans une violente colère et qu'il nous chante des insultes nous devons fermer les oreilles et ne rien écouter. Si dans notre tranquille voyage de la vie, nous nous trouvons pris dans un de ces tourbillons, domestiques de gronderie, nous devons nous fermer les oreilles et imiter le marin qui à l'approche de la tempête ferle les voiles de son navire. Si un homme plein de feu et turbulent commence à dire des choses qui allument notre colère, nous devrions considérer quel dégât ces étincelles peuvent faire dans notre arsenal, en dessous, où se trouve notre humeur, et fermer aussitôt la porte. Si, comme il a été remarqué, il fallait relever toutes les choses qu'on dit sur notre compte, nous n'aurions jamais aucune tranquillité. Si nous voulons être heureux ouvrons les oreilles avec les bons, fermons-les avec les méchants. Ce n'est pas la peine d'écouter ce que les voisins disent de nos enfants, ce que nos rivaux disent de nos affaires, de nos habits, etc. L'art de ne pas écouter quoique n'étant pas enseigné dans nos écoles, est néanmoins pratiqué dans la société. C'est un fait reconnu qu'une dame bien élevée n'écoute jamais une remarque vulgaire ou impertinente. Une espèce de surdité discrète nous épargne plus d'une insulte ; qu'on en fasse l'essai.

Réponse au logogriphe No 12 de l'*Almanach agricole*.

Cor, Roc, Or.

Il
plus
exis
desh
cher
La p
que
femr
ne se
sembl
dang
ses l
croit
caps
le ch
Ch
l'orse
le ca
le po
cano
denc
vérit
écoul

Un
riche
D'
ne fa
Et
" J
le bo
serve
pas.
Ce
ment
socia

Un
Ar
—
l'élè
—
les c
—
fait

L'
s'il r

GARE AUX ARMES A FEU !

Il y a, depuis que les armes à feu sont inventées, un jeu, le plus sot et le plus dangereux sans contredit de tous ceux qui existent, et dont, malgré tous les accidents, le farceur ne peut se déshabituer. C'est de prendre un fusil, le premier venu, de coucher quelqu'un en joue avec ce fusil, et de lui dire : " je te tue. " La plaisanterie n'a guère de sel, et on se demande en vain ce que cela a de joli, de spirituel, d'amusant. Un homme, une femme, un enfant, ne sont ni un perdreau ni un lièvre, et nous ne sommes pas dans le pays des anthropophages qui mettent leur semblable dans leur carnassière ; c'est donc une pure bêtise, fort dangereuse, et dont l'Almanach des familles voudrait dégoûter ses lecteurs. En effet, il est très fréquent qu'un fusil que l'on ne croit pas chargé le soit cependant ; que malgré le retrait de la capsule, il y ait sur le piston de la poudre fulminante, et alors, si le chien tombe sur le piston le coup part.

Chaque année, il y en a des milliers d'exemples : en principes, l'orsqu'on charge son fusil, toujours le désarmer, ne jamais diriger le canon soit sur soi, soit sur les autres, mais en l'air ; lorsqu'on le porte à la chasse, ne pas appuyer la main sur l'ouverture du canon. Chaque jour des chasseurs sont victimes de cette imprudence. Ces précautions sont si faciles à prendre, qu'on est en vérité bien blâmable de les négliger. Espérons donc qu'on nous écouterà.

Un homme d'esprit qui a beaucoup réfléchi sur les misères des riches, pose ainsi le problème :

D'où vient que la fortune, tant enviée de ceux qui ne l'ont pas, ne fait pas le bonheur de ceux qui l'ont ? "

Et il répond comme suit :

" La fortune, tant enviée de ceux qui ne l'ont pas, ne fait pas le bonheur de ceux qui l'ont parce que ceux qui l'ont ne s'en servent pas assez pour faire le bonheur de ceux qui ne l'ont pas. "

Cette réponse nous semble très sage, et si elle était universellement comprise elle suffirait à résoudre toutes les questions sociales.

Un écolier subissait un examen ; tout allait à merveille.

Arrive le professeur de physique.

— Quelles sont les propriétés de la chaleur ? demanda-t-il à l'élève.

— La chaleur dilate les corps, les allonge, les agrandit ; le froid les condense, les contracte, les rapetisse.

— Un exemple.

— Dans la saison des chaleurs les jours s'allongent et lorsqu'il fait froid ils diminuent.

L'homme doit agir comme s'il pouvait tout et se résigner comme s'il ne pouvait rien. (*Mes rimes*, par Elzéar Labelle. In-8.... 50 c.)

PRÉSERVATIFS CONTRE LES VOLEURS.

Un député qui était, sous la restauration, l'un des membres les plus influents de l'opposition fut appelé d'office, dans sa jeunesse, à défendre trois hommes accusés d'un vol. Il s'acquitta si bien de sa mission qu'il les sauva.

A quelque temps de là, ne songant plus à cette affaire, il vit arriver chez lui ses trois clients qui lui déclarèrent que, n'ayant point d'argent pour lui témoigner leur reconnaissance, ils avaient cherché les moyens de s'acquitter en quelque sorte pécuniairement envers lui, au moyen d'un bon avis.

“ Voulez-vous écarter les voleurs de votre maison de campagne, monsieur l'avocat, dit d'un ton pénétré l'orateur de la bande : ayez un petit chien et une veilleuse ; vous pouvez être certain qu'aucun voleur étranger à votre maison ne se hasardera à s'y introduire. Un appartement éclairé la nuit plonge le voleur dans l'incertitude ; la règle, en pareille occurrence, est de s'abstenir. Quant aux petits chiens, les larrons les redoutent bien plus que les gros, parce que ces petits roquets aboient sans cesse et fuient sous les meubles où on ne peut les attraper, tandis qu'un gros chien se jette sur l'homme et peut être tue dans la lutte. Un gros chien de basse-cour est d'ailleurs plus sensible à l'appât d'un morceau de viande ou d'un os qu'un petit chien habitué à être bien nourri et à n'accepter sa pitance que de la main de quelques personnes familières. ”

L'avocat fut sensible à cette singulière confiance de la part de ses pauvres clients, qui trahissaient pour lui les secrets du corps des voleurs. Il communiqua la recette à ses nombreux amis ; il en usa toute sa vie et s'en trouva bien, ainsi que ceux de ses amis qui la pratiquèrent. Devenu magistrat, il eut une infinité d'occasion de constater l'efficacité du préservatif qui lui avait été enseigné dans sa jeunesse.

L'imagination et l'esprit ne sont point, comme on le suppose, les bases du véritable talent littéraire ; c'est le bon sens avec l'expression heureuse. Tout ouvrage, même un ouvrage d'imagination, ne peut vivre, si les idées y manquent d'une certaine logique qui les enchaîne et qui donne au lecteur le plaisir de la raison, même au milieu de la folie. Voyez les chefs-d'œuvre de notre littérature ; après un mûr examen, vous découvrirez que leur supériorité tient à un bon sens caché, à une raison admirable, qui est comme la charpente de l'édifice. Ce qui est faux finit par déplaire : l'homme a en lui-même un principe de droiture que l'on ne choque pas impunément. De là vient que les ouvrages des sophistes n'obtiennent qu'un succès passager : ils brillent un instant d'un faux éclat, et tombent dans l'oubli. —

(Chateaubriand.)

La punition de vivre sans Dieu est de souffrir sans consolation.
(*Le chatiment de Dieu.* par E. G. In-12. 25 c.)

Il
Mon
Lors
étais
man
ordo
six r
à ne
déci
un b
à tou
supé
d'ex
et se
sous
comm
été à

Fa
Il
A
guèr
trans
d'éc
Il
sonn
La m
gross
magn
quer
Le
parce
écum
Qu
de pi
Alph
en un
M.

Pour

EPREUVE DU BATON A MANOEUVRE.

Il subsistait encore au dernier siècle, à Manoeuvre près de Montbéliard, une épreuve judiciaire d'un genre assez singulier. Lorsqu'un vol avait été commis dans le village, tous les habitants étaient sommés de se rassembler sur la place de l'église, le dimanche suivant après vêpres. Là, un des maires de l'endroit ordonnait au voleur de restituer l'objet volé, et d'éviter pendant six mois le contact des honnêtes gens. Si le coupable persistait à ne pas se montrer, on venait alors à ce qu'on appelait la *décision du bâton*. Les deux maires tenaient chacun par un bout un bâton qu'ils élevaient au-dessus de leur tête, et ordonnaient à tous les assistants de passer dessous. Telle était la terreur superstitieuse inspirée par cette cérémonie, qu'il n'y avait pas d'exemple que le coupable eût osé s'y soumettre. Il restait seul et se trouvait ainsi découvert. S'il eût eu l'audace de passer sous le bâton et que plus tard on eût reconnu sa culpabilité, toute communication avec lui aurait été rompue pour toujours, et il eût été à jamais banni de la société de ses compatriotes.

AUX FUMEURS.

Faut-il dire pipe Kummer ou pipe en écume de mer ?

Il faut dire pipe en écume de mer.

A première vue, cela chiffonne un peu l'esprit, car il ne paraît guère possible de solidifier l'écume des flots de l'Océan pour la transformer en pipes. Mais ici, il ne s'agit, malgré les mots, ni d'écume, ni de mer.

Il s'agit tout simplement de la magnésie, que beaucoup de personnes ne connaissent que comme succédané de l'huile de ricin. La magnésie se trouve surtout dans les montagnes, à l'état de grosses masses terreuses, et offre six variétés. L'une d'elles, la magnésie hydro-silicatée, ou magnésite, est celle qui sert à fabriquer les pipes.

Les gens du métier l'ont baptisée du nom d'écume de mer parce que mélangée d'eau et soumise à l'ébullition, elle donne une écume assez semblable à celle des flots de la mer.

Quant à M. Kummer que la légende a fait un grand fabricant de pipes, il n'a jamais existé. C'est un personnage inventé par Alphonse Karr qui, un beau jour, avait parié de rendre célèbre, en une semaine, un personnage imaginaire.

M. Kummer est le frère de M. Prud'homme.

CHARADE No 3.

Rien de méprisable
Comme mon premier,
Rien de vénérable
Comme mon dernier :

En s'exerçant à mon tout, l'écolier
Se rend capable

De conquérir le rang de bachelier.

Pour la réponse à la charade No 3, voir l'*Almanach agricole*.

ENTRE COMPAGNES.

—Comprends-tu ça ? Lisa m'a écrit ; elle me recommande de lui répondre de suite, et elle ne me donne pas son adresse.
—Écris-lui de te l'envoyer bien vite !

UN PREMIER DÉBUT.

Un jeune chirurgien qui ne s'est pas encore vu à pareille tâche, vient d'amputer un malade.

L'opération terminée, l'aide qui assiste le praticien novice hâsarde une observation.

—Pardon docteur, il me semble que vous avez coupé la jambe droite ?

—Parfaitement.

Eh bien !... Il y a une petite erreur : c'est la jambe gauche qui est gangrenée.

A PROPOS DE FROMAGE.

Entre ménagères :

—Voleurs d'épiciers !

—Hein ?

—Pardi ! sur une livre de gruyère ils vous servent une demi-livre de trous.

AUX FILLES A MARIER.

Un de nos confrères donne les conseils suivants aux gentes demoiselles en âge d'accueillir un prétendant :

Il faut refuser votre main à tout brasseur, car il vous mettrait bientôt dans..... *la bière*.

Le serrurier est trop amateur de *vices* et vous pourriez en l'épousant vous jeter dans les *fers*.

Le boulanger..... il vous mettrait à coup sûr dans le *pétrin*.

Le tanneur (l'affreux homme) vous *tannerait* sans miséricorde : affaire d'habitude.

Le musicien vous nourrirait de *son*.

Si vous aimez l'activité, refusez un marchand de cigares ; car vous pourriez avoir un *mari lent*.

Méfiez-vous des tailleurs, trop souvent ils tournent *casaque*.

Un menuisier, du matin au soir, vous *scièrait* ; les imprimeurs ont souvent de mauvais *caractères* ; enfin, si, à votre choix, osait se présenter un prosaïque pompier, soyez sûre que trop tôt il éteindrait sa *flamme*.

L'abus qu'on fait du mot NÉCESSAIRE est une cause de ruine aussi bien pour les familles que pour les gouvernements. Les enfants et les fous désirent toutes choses : tout leur est nécessaire : ils ne savent point distinguer. C'est une preuve de peu de jugement que de se faire une trop longue liste de choses nécessaires.

NOTES SUR LE CANADA

SUPERFICIE DU CANADA.

La superficie du Canada est estimée à 3,610,257 milles carrés. C'est la plus grande de toutes les possessions britanniques, formant à lui seul près de la moitié de tout l'empire.

La superficie de tout le continent européen est de 3,756,002 milles carrés ; il n'a donc seulement que 145,745 milles carrés de plus que le Canada.

La superficie de la Grande-Bretagne et de l'Irlande est de 121,115 milles carrés, de sorte que le Canada est près de trente fois aussi grand que le Royaume-Uni tout entier. Il contient 600,000 milles carrés de plus que les Etats-Unis sans le territoire d'Alaska et environ 18,000 de plus que les deux ensemble.

SUPERFICIE DES DIFFÉRENTES PROVINCES ET DISTRICTS DU CANADA :

	Milles carrés.
Ontario	181,800
Québec	188,688
Nouvelle-Ecosse	20,907
Nouveau-Brunswick	27,174
Manitoba	60,520
Colombie-Anglaise	341,305
Ile du Prince-Edouard	2,133
District de Keewatin	environ 400,000
“ Alberta	“ 100,000
“ Assiniboia	“ 95,000
“ Athabaska	“ 122,000
“ Saskatchewan	“ 114,000
Reste des territoires	1,816,730
	3,470,257
Les grand lacs, les rivières, etc., ne sont pas compris dans les superficies ci-dessus	140,000
	3,610,257

LA BIENFAISANCE.

Vivre en soi, ce n'est rien ; il faut vivre en autrui,
A qui puis-je être utile, agréable aujourd'hui ?
Voilà chaque matin ce qu'il faudrait se dire ;
Et le soir, quand des cieux la clarté se retire,
Heureux à qui son cœur tout bas a répondu :
Ce jour qui va finir, je ne l'ai pas perdu ;
Grâce à mes soins, j'ai vu sur une face humaine
La trace d'un plaisir ou l'oubli d'une peine.

ANDRIEUX.

Liste des gouverneurs généraux du Canada depuis la confédération, avec la date de leur nomination respective.

GOUVERNEURS-GÉNÉRAUX DU CANADA DEPUIS 1867.

NOMS.	Date de la nomination.	Date de l'entrée en office.
Le Très-Hon. Vicomte Monck, G. C. M. G.....	1er Juin 1867	1er Juillet 1867.
Le Très-Hon. Lord Lisgar, G. C. M. G. (Sir John Young).....	29 Déc. 1868.	2 Février 1869.
Le Très-Hon le Comte de Dufferin, C. P., C. C. B., G. C. M. G.	22 Mai 1872.	25 Juin 1872.
Le Très-Hon. le Marquis de Lorne, C. C., G. C. M. G., C. P., etc.....	5 Oct. 1878.	25 Nov. 1878.
Le Très-Hon. le Marquis de Lansdowne, G. C. M. G., etc.....	18 Août 1883	23 Oct. 1883.
Le Très-Hon. Lord Stanley de Preston, G. C. B.....	1er Mai 1888.	11 Juin 1888.

LES ENFANTS.

Il est si beau, l'enfant avec son doux sourire,
Sa douce bonne foi, sa voix qui veut tout dire,
Ses pleurs vite apaisés,
Laissant errer sa vue étonnée et ravie
Offrant de toutes parts sa jeune âme à la vie
Et sa bouche aux baisers !

Enfants ! Oh ! revenez !—Tout à l'heure, imprudent,
Je vous ai de ma chambre exilés en grondant,
Rauque et tout hérissé de paroles moroses,
Et qu'aviez-vous donc fait, bandits aux lèvres roses ?
J'ai donc eu tort. C'est dit. Mais c'est assez punir,
Mais il faut pardonner, mais il faut revenir,
Voyons, faisons la paix, je vous prie à mains jointes.

CHARADE No. 1

Jeunes fillettes,
Vous désirez bien à tort mon premier ;
Vieilles coquettes,
Bien vainement vous cachez mon dernier.
Dans mon entler ceux qu'un attrait engage,
Saint Paul l'a dit,
De choisir le meilleur partage.
N'ont pas l'esprit.

Pour la réponse à la charade No 1, voir l'*Almanach agricole*.

**Lieutenants-Gouverneurs des Provinces du Canada depuis
leur admission dans la Confédération.**

Provinces.	NOMS.	Date des nominations
Ontario.	Major-général, H. W. Stisted	1er juillet 1867.
	L'hon. W. P. Howland, P. C., C. B	14 juillet 1868.
	" John W. Crawford.....	5 nov. 1873.
	" D. A. Macdonald, P. C.....	18 mai 1875.
	" John Beverley Robinson.....	30 juin 1880.
	" sir A. Campbell, C.C.M. G.P.C	8 février 1887.
Québec.	L'hon. sir N. F. Belleau, Chev.....	1er juillet 1867.
	" sir N. F. Belleau, Chev.....	31 janvier 1868.
	" René Edouard Caron.	11 février 1873.
	" Luc Letellier de St. Just, P.C.	15 déc. 1876.
	" Théodore Robitaille, P. C....	26 juillet 1879.
	" L. F. R. Masson, P. C.....	7 nov. 1884.
	" A. R. Angers.....	24 oct. 1887.
Nouvelle-Ecosse	Lieut.-général sir W. F. Williams...	1er juillet 1867.
	Major-général sir C. Hastings Doyle, C. C. M. G.....	18 oct. 1867.
	Lieut.-général sir C. Hastings Doyle, C C. M. G.....	31 janvier 1868.
	Sir E. Kenny, Chev. (suppléant).....	13 mai 1870.
	L'hon. Joseph Howe, P. C.....	1er mai 1873.
	" A. G. Archibald, C. M. G., C. R., C. P.....	4 juillet 1873.
	L'hon. Mathew Henry Richey.....	4 juillet 1883.
	" A. W. McLelan, C. P.....	9 juillet 1888.
Nouveau-Brunswick.	Major-général C. H. Doyle.....	1er juillet 1867.
	Col. F. P. Harding.....	18 oct. 1867.
	L'hon. L. A. Wilmot, D. C. L	14 juillet 1868.
	" S. L. Tilley, C. B.....	5 nov. 1873.
	" Ed. Barron Chandler, C. R....	16 juillet 1878.
	" Robert Duncan Wilmot, P.C	11 février 1880.
	" sir S. L. Tilley, PC., C.M G...	31 oct. 1885.
Ile du Prince Edouard	L'hon. W. C. F. Robinson.....	10 juin 1873.
	" sir Robert Hodgson, Chev....	22 nov. 1873.
	" Thomas H. Haviland, C. R....	14 juillet 1879.
	" A. Archibald Macdonald.....	1er août 1884.
	" Jedediah Carvell.....	15 juillet 1889.
Colombie Britannique	L'hon. J. W. Trutch.....	5 juillet 1871.
	" Albert Norton Richards.....	27 juin 1876.

Lieutenants-Gouverneurs des Provinces du Canada.—Suite :

Provinces.	NOMS.	Date de la nomination.	
Colombie Britannique	L'hon. Clément F. Cornwall.....	21 juin	1831.
	" Hugh Nelson.....	8 février	1887.
Manitoba.	L'hon. A. G. Archibald, C. P....	20 mai	1870.
	" Francis Goodschall Johnston	9 avril	1872.
	" Alex. Morris, P. C.....	2 déc.	1872.
	" Joseph Ed. Cauchon, C. P....	26 nov.	1877.
	" James C. Aikins, P. C.....	22 sept.	1882.
	" John C. Shultz.....	1er juillet	1888.
Les Territoires	L'hon. A. G. Archibald, C. P.....	20 mai	1870.
	" Francis Goodschall Johnston	9 avril	1872.
	" Alex Morris, P. C.....	2 déc.	1872.
	" David Laird, C. P.....	7 oct.	1876.
	" Edgar Dewdney.....	3 déc.	1881.
	" Joseph Royal.....	1er juillet	1888.

ENIGME No 5

Je m'étends aux bords de la mer,
 Ou bien au penchant des montagnes ;
 Je m'abreuve du flot amer ;
 J'ajoute aux beautés d's campagnes ;
 Ou bien encore, ami lecteur,
 Ainsi qu'un bouclier je protège ton cœur.
 Pour la réponse à l'énigme No 5, voir l'*Almanach agricole*.

AMOUR DE LA PATRIE ET DES ENFANTS.

Parmi la multitude et la variété des choses de notre vie présente que la nature a rendues douces et chères aux hommes, il n'en est point qui excitent une plus vive tendresse que l'amour de la patrie et des enfants. Cela se comprend aisément : tous les autres biens, tous les autres plaisirs tant désirés finissent aussitôt que la vie ; la patrie et les enfants nous passionnent même pour le temps où nous ne serons plus. Un désir presque prophétique des siècles futurs, qu'on ne peut qu'imparfaitement expliquer, quoiqu'il existe certainement dans nos âmes, nous pousse à souhaiter la perpétuité de notre gloire, le plus grand bonheur de notre pays, et la félicité constante de nos descendants. Cet ardent amour de la patrie et des enfants après la mort a plus de force selon que l'esprit est plus grand et l'âme plus élevée.

Palmieri, la *Vita civile*.

Suite :

PARLEMENT DE LA PUISSANCE DEPUIS 1867.

la
ion.

1831.
1887.

1870.
1872.
1872.
1877.
1882.
1888.

1870.
1872.
1872.
1876.
1881.
1888.

le pré-
mes, il
our de
ous les
aussi-
même
rophé-
expli-
usse à
eur de
et ar-
us de

ile.

No.d'ordres des Parlements.	Ses- sions.	DATE DE		
		L'ouverture	La prorogation	La dissolution.
1er Parlement.	1e	6 Nov. 1867.	22 Mai 1868.	} 8 juillet 1872
	2e	15 Avril 1869	22 Juin 1869.	
	3e	15 Fèv. 1870.	12 Mai 1870.	
	4e	15 Fèv. 1871.	14 Avril 1871.	
	5e	11 Avril 1872	14 Juin 1872.	
2e Parlement.	1e	5 Mars 1873.	13 Août 1873.	} 2 Jan. 1874.
	2e	23 Oct. 1873.	7 Nov. 1873.	
3e Parlement.	1e	26 Mars 1874	26 Mai 1874.	} 17 Août 1878
	2e	4 Fèv. 1875.	8 Avril 1875.	
	3e	10 Fèv. 1876.	12 Avril 1876.	
	4e	8 Fèv. 1877.	28 Avril 1877.	
	5e	7 Fèv. 1878.	16 Mai 1878.	
4e Parlement.	1e	13 Fèv. 1879.	15 Mai 1879	} 18 Mai 1882.
	2e	12 Fèv. 1880.	7 Mai 1880.	
	3e	9 Déc. 1880.	21 Mars 1881.	
	4e	9 Fèv. 1882.	17 Mai 1882.	
5e Parlement.	1e	8 Fèv. 1883.	25 Mai 1883.	} 15 Jan. 1887.
	2e	17 Jan. 1884.	19 Avril 1884.	
	3e	29 Jan. 1885.	20 Juillet 1885.	
	4e	25 Fèv. 1886.	2 Juin 1886.	
6e Parlement.	1e	13 Avril 1887.	23 Juin 1887.	
	2e	23 Fèv. 1888.	22 Mai 1888.	
	3e	31 Jan. 1889.	2 Mai 1889.	

LES MAXIMES DE MME DE MAINTENON.

1 Accoutumez-vous à l'humeur des autres, sans espérer de les accommoder à la vôtre.—2 Ayez de la reconnaissance pour tous ceux qui vous ont fait du bien.—3 Rendez-vous, si vous croyez que vous ayez tort ; il y a plus de grandeur à se rétracter qu'à soutenir une mauvaise cause.—4 Prenez de bonnes habitudes ; il n'y en a point qui ne deviennent douces, quelque pénibles qu'elles vous paraissent d'abord.—5 Prenez toujours la dernière place ; il vaut mieux être appelé que chassé.

Législature de la Province de Québec depuis 1867.

No. des Législatures	Ses- sions	DATE DE		
		L'ouverture	La prorogation	La dissolution
1 ^e Législature	1 ^e	27 déc. 1867.	24 fév. 1868.	} 27 mai 1871.
	2 ^e	30 jan. 1869.	5 avril 1869.	
	3 ^e	23 nov. 1869.	1 ^{er} fév. 1870.	
	4 ^e	3 nov. 1870.	24 déc. 1870.	
2 ^e Législature	1 ^e	7 nov. 1871.	23 déc. 1871.	} 7 juin 1875.
	2 ^e	7 nov. 1872.	24 déc. 1872.	
	3 ^e	4 déc. 1873.	28 jan. 1874.	
	4 ^e	3 déc. 1874.	23 fév. 1875.	
3 ^e Législature	1 ^e	5 nov. 1875.	24 déc. 1875.	} 22 mars 1878
	2 ^e	11 nov. 1876.	28 déc. 1876.	
	3 ^e	19 déc. 1877.	9 mars 1878.	
4 ^e Législature	1 ^e	5 juin 1878.	20 juillet 1878.	} 7 nov. 1881.
	2 ^e	19 juin 1879.	31 oct. 1879.	
	3 ^e	28 mai 1880.	24 juillet 1880.	
	4 ^e	28 avril 1881.	30 juin 1881.	
5 ^e Législature	1 ^e	9 mars 1882.	27 mai 1882.	} 9 sept. 1886.
	2 ^e	18 jan. 1883.	30 mars 1883.	
	3 ^e	28 mars 1884.	10 juin 1884.	
	4 ^e	5 mars 1885.	9 mai 1885.	
	5 ^e	8 avril 1886.	21 juin 1886.	
6 ^e Législature	1 ^e	27 jan. 1887.	18 mai 1887.	
	2 ^e	15 mai. 1888.	12 juillet 1888.	
	3 ^e	9 jan. 1889.	21 mars 1889.	

EDUCATION DE LA FAMILLE.—

Varron avait coutume de répéter que, si la douzième partie du soin apporté chaque jour à avoir du bon pain et une bonne cuisine était mise à perfectionner sa propre famille, depuis longtemps tout le monde serait parfait.

Un grand peuple remué ne peut faire que des exécutions. (*Événements de 1837-38, esquisse historique de l'insurrection du Bas-Canada, par L. N. Carrier, In-12.....* 40..)

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU CANADA.

La valeur totale des importations, des exportations et la somme perçue comme droits de douane en 1888, comparée avec 1887 étaient comme suit :—

	Importations.	Exportations.	Droits perçus.
1887	\$112,892,236	\$89,515,811	\$22,469,705
1888	110,894,630	90,203,000	22,209,641

Revenus et Dépenses des Provinces du Canada en 1887.

Le tableau suivant donne les revenus et les dépenses des gouvernements provinciaux des diverses provinces pour l'année 1887, ainsi que le montant de chaque par tête de la population respectivement. Le total des recettes et des paiements est donné dans chaque cas.

Provinces.	Revenu.	Par tête.	Dépense.	Par tête.
	\$	\$ cts.	\$	\$ cts.
* Ontario	5,450,345	2. 55	5,208,998	2. 44
† Québec	4,716,854	3. 21	4,635,102	3. 16
* Nouvelle-Ecosse.....	656,639	1. 37	664,103	1. 39
* Nouveau-Brunswick..	707,819	2. 06	705,413	2. 04
† Manitoba	611,409	4. 96	728,125	5. 91
† Colombie-Britannique	540,398	4. 55	731,306	6. 17
* Ile du Prince-Edouard.	241,637	2. 03	287,700	2. 42
Total	12,925,101	2. 70	12,960,747	2. 71

* 31 Décembre 1887.

† 30 Juin 1887.

Sois franc, et déflant ; dis ce que tu crois, et ne crois pas ce qu'on te dit.

Gérusez.

La prospérité fait naître les amis, l'adversité seule les éprouve.
(*Antoinette de Mirecourt*, ou mariage, secret et chagrins cachés,
roman canadien, par Mme Leprohon. In-12..... 50 c.)

INSTRUCTION PUBLIQUE

Résumé des statistiques de l'instruction publique du Canada

Province.	Année finie.	Nombre d'élèves.	Présence moyenne.	Nombre d'instituteurs.	Dépense.	Proportion de la présence
Ontario	31 déc. 1886	503,939	247,841	7,775	\$ 3,457,699	49,10
Québec.....	30 juin 1886	253,415	† 130,048	6,121	§ 348,757	51,31
Nouvelle-Ecosse.	31 oct. 1887	105,137	50,861	2,119	625,676	48,37
N.-Brunswick...	31 déc. 1887	68,583	33,931	1,644	413,967	49,47
* Manitoba.....	31 janv. 1887	16,926	8,129	524	352,850	48,03
Colombie-Ang...	30 juin 1887	5,345	2,921	116	106,226	54,65
Ile du P. Edouard	30 juin 1887	22,460	12,395	518	146,778	55,18
Les Territoires...	18 oct. 1887	3,144	† 1,232	125	4,022	39,18
		978,949	487,358	18,942	5,455,975	49,78

* Ecoles protestantes seulement. † Ecoles publiques seulement.
 ‡ Terme d'hiver seulement. § Dépense du gouvernement seulement.
 || Capitation et octrois des inspecteurs seulement.

PREMIERS CHEMINS DE FER EN CANADA.

Le premier chemin de fer en Canada fut ouvert le 21 juillet 1836, entre Laprairie et Saint-Jean dans la province de Québec. Sa longueur était de 16 milles ; mais il y a eu si peu de progrès dans le développement des chemins de fer que, quand la première pelletée de terre fut remuée par Lady Elgin, en 1850, il n'y avait que 71 milles en opération dans toute la Puissance. Quoique le Canada fût, à une époque, lent dans la construction de ses chemins de fer, il a depuis quelques années fait de rapides progrès. Il y avait en 1867, 2,258 milles en opération et au 30 juin 1888, 12,163 milles et 12,701 complétés, soit une augmentation dans les vingt et une années qui se sont écoulées, depuis la Confédération, de 9,905 milles. En 1868, le capital payé s'élevait à \$160,471,190 et en 1888 à \$727,180,449.

QUESTION MAL POSÉE.

Papa, qu'est-ce que ça veut dire, informe ?
 Informe ? ça veut dire—je ne sais trop, moi—quelque chose de mal venu, d'horrible, de hideux.
 —Alors, ça doit être bien laid, la justice !
 —Comment ça ?
 —Eh ! bien oui, on dit toujours : La justice informe.

— — —
 Tout ce que vous faites, faites-le comme devant être su du public.
 (Dis ans de journalisme, mélanges, par Oscar Dunn. In-8... 50 c)

Statistiques des chemins de fer, 1875-1888.

Les rapports annuels faits au gouvernement, avant 1874-75 étaient plus ou moins incomplets, ce n'est que depuis 1875 que des statistiques exactes ont été recueillies. Le tableau suivant indique la longueur parcourue, le nombre de passagers, des tonnes de fret transportées, les recettes et les dépenses de tous les chemins de fer de la Puissance, pour chaque année depuis le 1er juillet 1874 :

Année finie le 30 juin.	Longueur de chemin.	Longueur parcourue.	Nombre de voyageurs.	Tonneaux de fret.	Recettes.	Dépenses d'exploitation.
					\$	\$
1875	4,826 1/2	17,680,198	5,190,416	5,670,836	19,470,539	15,775,532
1880	6,891 1/2	22,427,449	6,462,948	9,938,858	23,561,447	16,840,705
1885	10,150	30,623,689	9,672,599	14,659,271	32,227,469	24,015,351
1886	10,697	30,481,088	9,861,024	15,670,460	33,389,382	23,177,582
1887	11,691	33,638,748	10,698,638	16,356,335	38,842,010	27,624,683
1888	12,163	37,391,206	11,416,791	17,173,759	42,151,153	30,652,048

Tableau comparatif de la valeur des pêcheries du Canada par provinces, 1887 et 1888.

PROVINCES.	VALEUR.	
	1887	1888
	\$	\$
Nouvelle-Ecosse	8,379,782	7,817,032
Nouveau-Brunswick	3,559,507	2,941,863
Québec	1,773,567	1,860,012
Ile du Prince-Edouard	1,037,426	876,862
Colombie-Anglaise	1,974,887	1,902,195
Ontario	1,531,850	1,839,869
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest	129,084	180,677
Total	18,386,103	17,418,510

Réponse à la charade No 4 de l'*Almanach agricole*.

FOURRAGE (Fourrage.)

Le Télégraphe en Canada.

En Canada les affaires sont entre les mains de la compagnie du Great North-Western, et de celle du chemin de fer du Pacifique Canadien ; et dans les provinces maritimes, de la Compagnie Western Union. La longueur des lignes, des fils télégraphiques, le nombre des messages et le nombre de bureaux étaient repartis comme suit en 1888 :

COMPAGNIES.	Milles de lignes.	Milles de fils.	Nombre de messages	Nombre de bureaux
Great North-Western Tel. Co.	17,783	32,963	3,007,856	1,493
Canadian Pacific Railway Co.	5,800	17,800	630,000	590
Western Union.	2,966	7,545	389,725	184
Total	26,549	58,308	4,027,581	2,267

Les dépêches de la presse ne sont pas comprises dans le nombre de celles qui ont été envoyées par la compagnie du Pacifique Canadien.—Les détails n'ont pu être obtenus.

Opérations postales en Canada comparées entre 1868 et 1888.

L'état comparatif suivant démontre non-seulement l'extension des opérations postales, mais aussi l'augmentation dans l'efficacité du service depuis 1868 et fait voir qu'une plus grande quantité de matière postale est transportée moyennant une même somme de dépenses :—

Année.	Nombre de bureaux	Nombre de bureaux de mandats d'argent.	Milles de routes postales.	Milles parcourus.	Montant payé pour le transport des mailles.	Nombre de lettres etc.	Nombre de journaux etc.	Coût total par tête.
1868	3,638	515	27,674	10,622,216	\$ 543,109	18,100,000	18,884,800	\$ c. 0.31
1888	7,671	944	56,264	24,749,188	1,691,310	96,786,000	85,372,491	0.71

Le monde oublie parfois, mais il n'efface rien et ne pardonne jamais.
Mme Swetchine.

En 1868, le transport des malles sur 10,622,216, milles coûtait 5 $\frac{1}{10}$ centins par mille, et la transmission de 36,984,800 lettres, journaux etc., revenait à 104 centins chacun. En 1888, le transport des malles sur 24,749,188 milles coûtait 6 $\frac{1}{10}$ de centins par mille, et la transmission de 182,158,491 lettres journaux, etc., s'élevait à $\frac{1}{10}$ de centins la pièce, de sorte qu'il y a eu une diminution d'un $\frac{1}{10}$ centin dans le coût de transmission de chaque article, et on ne doit pas oublier que, si les journaux étaient encore transportés à l'ancien taux de 1 centin par livre \$50,000 ou \$60,000 seraient ajoutées au revenu chaque année.

MESURES DU CANADA.

Voici quelques notions de mesure qu'il est bon de tenir à sa portée si on ne peut toujours les garder dans sa mémoire :

- 1 perche mesure 16 $\frac{1}{2}$ pieds ou 5 $\frac{1}{2}$ verges.
- 1 mille comprend 320 perches.
- 1 mille mesure 1,760 verges.
- 1 mille mesure 5,280 pieds.
- 1 pied carré contient 144 pouces carrés.
- 1 verge carrée contient 9 pieds carrés.
- 1 perche carrée contient 272 $\frac{1}{2}$ pieds carrés.
- 1 acre contient 43,560 pieds carrés.
- 1 acre contient 160 perches carrées.
- 1 quart de section contient 160 acres.
- 1 acre mesure environ 208 $\frac{1}{2}$ pieds carrés.
- 1 pinte d'eau pèse une livre.
- 1 gallon d'eau comprend 231 pouces cubes.
- 1 gallon de lait pèse 8 livres 10 onces.
- 1 section, ou un mille carré, contient 640 acres.
- 1 pied solide ou pied cube contient 1728 pouces cubes.

LISTE DES DIMANCHES DE L'ANNÉE 1890.

Janvier	5	12	19	26	...
Février	2	9	16	23	...
Mars	2	9	16	23	30
Avril	6	13	20	27	...
Mai	4	11	18	25	...
Juin	1	8	15	22	29
Juillet	6	13	20	27	...
Août	3	10	17	24	31
Septembre	7	14	21	28	...
Octobre	5	12	19	26	...
Novembre	2	9	16	23	30
Décembre	7	14	21	28	...

Si on pouvait avoir un peu de patience on s'épargnerait bien du chagrin, le temps en ôte autant qu'il en donne. *Mme de Sévigné.*

Réponse à l'énigme No 9. de l'*Almanach agricole*

BIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

Blancs pour les Exercices de Tenue des Livres
AVEC LES PRINCIPES, PAR J. AHERN, PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ
A L'ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Le cours est composé de quatre cahiers : *Brouillard, Journal, Grand-Livre* et *Livre de Caisse*, au prix de \$4.00 la douzaine de séries de 4 cahiers.

Les principes de Tenue des Livres de ces cahiers, par un professeur enseignant la comptabilité dans la première institution commerciale de Montréal, ne peuvent manquer d'être à la portée des élèves. La manière claire et précise avec laquelle ces principes ont été préparés rendra de grands services aux instituteurs et facilitera aux élèves l'étude de la Tenue des Livres si nécessaire aujourd'hui.

Une collection spécimen de ces Cahiers sera expédiée franco par la poste, à Messieurs les Instituteurs, pour le prix de 35 centins.

METHODE DE DESSIN INDUSTRIEL

DE WALTER SMITH

La méthode de dessin industriel de Walter Smith, traduite par Oscar Dunn, adoptée par le Conseil des arts et manufactures et par le Conseil de l'Instruction publique, vient d'être rééditée et lithographiée sur un beau papier à dessin par la librairie

J. B. ROLLAND & FILS, 6 à 14 rue St-Vincent, Montréal.

Cette méthode de dessin comprend deux séries de cartes pour les commençants; les exercices sont si simples et si bien gradués que les instituteurs, quand même ils n'auraient pas appris le dessin antérieurement, peuvent en venir à bout, s'ils le veulent.

—La première série, composée de sept cartes modelées, a pour objet un cours de dessin sur l'ardoise dans les écoles primaires.

—La seconde série, composée aussi de sept cartes, permet aux élèves de faire d'une manière intelligente des dessins originaux.

Le prix des première et deuxième série de cartes est de 15c. chacune, ou \$1.50 la doz.

—Le livre du maître, première partie contenant les explications nécessaires au professeur, un vol. in-12, 25 c. Cette méthode comprend aussi trois cahiers pour le dessin faisant suite à la série des cartes préliminaires; ces cahiers sont de 20 pages d'exercices chacun.

—Le premier cahier a pour but de former les élèves à garder les proportions.

—Le deuxième cahier offre de nouveaux exercices d'ornements, fleurs, etc.

—Le troisième cahier donne des principes élémentaires du dessin de choses et sur modèles, c'est-à-dire la représentation à main levée des objets tels qu'ils paraissent.

Le prix des cahiers est de 13½c. chacun ou \$1.35 la doz.

Le livre du maître, deuxième partie se vend 50 c.

Cette méthode de dessin est en vente chez les éditeurs, tous les libraires et les principaux marchands.

DEUXIEME PARTIE

CONNAISSANCES USUELLES

LA SCIENCE DU MÉNAGE.

Puisque l'intérieur de la famille est confié à la femme, elle manquerait à une obligation essentielle si elle ne s'instruisait pas des devoirs qu'elle doit y remplir. C'est l'ensemble de ces devoirs qui forme la *science du ménage*, la plus utile et la plus honorable science à une femme, dit Montaigne.

Il faut que tout ce qui est relatif aux affaires domestiques soit pour la femme un sujet d'instruction ; il importe qu'elle sache comment on apprête un repas, de quelle manière on fait les honneurs d'une table, quelles précautions il convient de prendre pour faire les provisions d'une maison, à quel prix on peut acheter les comestibles et la quantité nécessaire à tel nombre de personnes.

Il n'est pas moins nécessaire de connaître les procédés économiques, afin de pouvoir faire soi-même, à peu de frais, des choses qui coûtent fort cher quand on les achète au dehors.

La connaissance usuelle et pratique de tout ce qui concerne la science du ménage est pour les femmes d'une nécessité absolue.

Une mère de famille doit savoir exécuter tout ce qu'elle ordonne. Il n'y a pas de position sociale, — l'expérience l'a prouvé, — qui puisse la mettre à l'abri de faire un jour sa cuisine, de coudre ses robes, de laver son linge, de soigner ses appartements. La nature l'a faite la pourvoyeuse, l'institutrice, la garde-malade de tous les siens.

Son dédain ou son ignorance de tous les détails, de tous les devoirs qui seuls rendent les femmes utiles, respectables, nécessaires, est une preuve d'une mauvaise éducation et d'une âme peu élevée.

Fénélon a écrit de son côté : Formez l'esprit de la jeune fille pour les choses qu'elle doit faire toute sa vie. Apprenez-lui l'économie de la maison et les soins qu'il faut avoir des revenus. Accoutumez-la dès l'enfance à gouverner, à faire des comptes, à voir la manière de conclure les marchés, à savoir comment il faut que chaque chose soit faite pour qu'elle devienne plus utile.

M^{gr} Dupanloup n'est pas moins explicite à ce sujet. Il faut faire entrer les jeunes filles, dit-il, dans tous les détails des soins domestiques. Il n'y a même que la pratique qui puisse donner un véritable charme à ce genre de leçons. On les conduira quelquefois à la lingerie, au repassage, afin qu'elles apprennent là, sur place, comment se doit disposer le linge selon ses divers usages ; qu'elles voient savonner, plier, repasser ; qu'elles se rendent compte du temps et des soins qu'exigent ces diverses opérations.

Il n'est pas moins essentiel pour le bonheur de conserver ses desirs que de les satisfaire. (*L'héroïne chrétienne du Canada*, ou vie de Mlle LeBer. In-12..... 50 c)

On devra les conduire aussi quelquefois à la cuisine, à l'office, au jardin potager, leur apprendre à connaître les provisions nécessaires dans une maison, la manière de les conserver, l'usage qu'on en fait, les vases et les ustensiles employés et l'entretien qu'ils exigent. Il sera bon de leur faire mettre la main à certains détails d'office, dresser des fruits, des desserts, leur apprendre à connaître les plantes potagères, — on en voit qui ne savent pas distinguer un chou d'un navet, un cerisier d'un tilleul, — la saison de chaque chose, la conservation des fruits pendant l'hiver, l'époque des grandes provisions, &c.

Il sera bon de relever tous ces détails aux yeux des jeunes filles, car ils pourraient leur sembler trop bas, il faut les convaincre que toutes les occupations d'une femme de ménage forment une partie importante de ses devoirs, et rien n'est plus précieux et plus aimable dans une famille qu'une femme qui connaît et remplit ses devoirs, qui s'y dévoue, qui dirige tout avec sagesse et maintient tout dans l'ordre et la paix.

C'est ainsi qu'une fille s'attire le sourire et la bénédiction de son père, qu'une épouse se rend toujours aimable à son époux, qu'une mère obtient le tendre respect de ses enfants, qu'une maîtresse de maison conquiert l'estime de ses serviteurs.

LES PETITES MISÈRES ET LEURS REMÈDES.

Les crampes. — Lorsqu'une crampe vous saisit, liez fortement au-dessous du genou la jambe attaquée, et la crampe disparaîtra. On peut encore masser, c'est-à-dire presser, pétrir avec le pouce, la main, les muscles de la jambe, ou enfin appliquer le pied nu sur le plancher.

Soignement de nez. — Nous indiquons plusieurs moyens ; si l'un ne réussissait pas, on emploierait l'autre.

Provoquer coup sur coup de profonds soupirs. Tenir le bras levé du côté opposé à la narine par où se fait l'écoulement. Reniffler de l'eau très-fraîche et additionnée au besoin d'un peu de vinaigre ou d'alun. Priser de l'alun en poudre ou de la colophane. Appliquer des compresses d'eau froide sur le front, les tempes et le nez. Prendre debout un bain de pieds sinapisé ou appliquer des sinapismes aux jambes.

Ampoules. — Lorsqu'en marchant il survient des ampoules aux pieds, il ne faut pas enlever l'épiderme, mais simplement traverser l'ampoule avec une aiguille garnie de fil de soie et laisser le fil au milieu ; alors on peut continuer sa marche.

Les médecins travaillent sans cesse à conserver notre santé, et les cuisiniers à la détruire ; mais les derniers sont les plus sûrs de leur fait. (*La Santé pour tous, physiologie et hygiène, suivie du Petit guide de la mère, par le Dr. S. Lachapelle. In-12..... 50 c.*)

Coups de soleil ou insolation.—Mettre des compresses d'eau fraîche, d'eau vinaigrée ou d'eau sédative. Si le coup de soleil amène la soif, le mal de tête, il faut garder des compresses d'eau froide sur la tête, mettre des sinapismes aux pieds, jeûner un peu et prendre des boissons acidulées : groseille, citron, orange, vinaigré. Pour enlever la rougeur, enduire fortement la plaie de suif et mettre par-dessus une couche de poudre d'amidon.

Corps étrangers dans le gosier, le nez, les oreilles, les yeux.—

Quand un corps est arrêté *dans le gosier*, il faut provoquer des vomissements en y introduisant le doigt ou un petit polreau pelé. Quelquefois en avalant une bouchée de pain on force le corps à descendre. Pour un corps entré *dans le nez*, il faut provoquer l'éternuement avec du tabac ou aspirer de l'huile en fermant la narine opposée.

Si un petit insecte s'introduit *dans l'oreille* on y fait pénétrer de l'huile ; et, quand l'huile est entrée, on penche la tête : en tombant, l'huile entraîne avec elle l'insecte asphyxié.

Lorsqu'un corps étranger s'est introduit *sous la paupière supérieure*, on tire cette paupière avec le pouce et l'index et on l'abaisse aussi bas que possible sur la paupière inférieure ; on la maintient ainsi quelque temps, et on la lâche ensuite ; un flot de larmes en sort entraînant le corps étranger.

Evanouissement.—Lorsque, en été, une personne s'évanouit par suite de l'élévation de la température, on peut, après les aspersions d'usage, lui donner un peu de café noir et froid ; l'effet en est merveilleux.

LA COULEUR DU VIN.

Si vous avez des doutes sur la couleur du vin qui vous est vendu, faites-en chauffer une petite quantité à une température de 90 degrés, puis trempez-y un fil de laine imbibé d'eau.

Si, lorsque vous le retirez, le fil n'est coloré, la couleur du vin est naturelle. Si, non.....

Ce moyen de vérification est, on le voit, à la portée de tous ; on peut en essayer.

MANIÈRE DE FAIRE UN BON BOUILLON.

Pour faire un bon bouillon, mettre dans un pot de terre parfaitement propre, et autant que possible ayant déjà servi, une livre, par pinte d'eau, de viande de bœuf, d'un côté maigre ; vous le salerez convenablement après y avoir ajouté deux carottes, deux pommes de terre bien farineuses, un navet et un morceau de pain rôti par trois pintes de liquide. Si vous voulez colorer votre bouillon, ajoutez-y un oignon cuit et grillé sous la cendre.

Il faut souvent demander conseil, pas toujours pour le suivre, toujours pour en profiter. (*Instructions chrétiennes pour les jeunes gens.* In-18, cartonné toile,..... 40 c.)

Ecumez soigneusement, en faisant bouillir à petit feu pendant cinq ou six heures, passez à travers un linge.

Essayez cette recette ; ce faisant vous aurez un potage agréable au goût et utile à la santé.

Le bouillon est un bon aliment, il exerce une heureuse influence sur l'homme ; l'estomac des malades convalescents ou atteints de dyspepsie le supporte bien pris en petite quantité à la fois.

En Angleterre, les personnes les plus élégantes ne font aucune difficulté de porter des vêtements raccommodés, parce qu'on fait usage d'un procédé qui rend le raccommodage tout à fait invisible. Pour cela, on prend une feuille très mince de gutta-percha, on l'applique à l'envers sur la déchirure en rejoignant les côtés séparés et l'on passe un fer chaud sur le tout. La gutta-percha, qui fond à 40 degrés, se dissout et soude les parties en contact, qui se tiennent parfaitement et solidement rejointes.

CONTRE L'INSOMNIE.

L'insomnie est une des infirmités les plus fatigantes. C'est elle qui a inspiré le vers :

" Oh ! que la nuit est longue à la douleur qui veille. "

Eh bien ! voici deux moyens de vaincre cette insomnie, soit qu'elle ait pour cause un trouble cérébral quelconque, soit qu'elle vienne d'un état douloureux. On prend une serviette, on la trempe dans l'eau froide, puis on l'applique sur la nuque, à l'origine de la colonne vertébrale, et on la conduit doucement jusqu'à l'oreille, en recommençant plusieurs fois la même opération. L'effet est rapide, les nerfs se calment, le cerveau est rafraîchi, et le sommeil vient plus rapidement qu'en employant les narcotiques connus.

Un médecin a imaginé à ce procédé une variante qui le rend plus commode à pratiquer. Il met sur les yeux fermés un linge trempé dans de l'eau tiède ou même chaude, et obtient le même résultat. Comme on le voit, le remède est d'une simplicité toute primitive ; c'est peut-être pour cela qu'on ne l'emploie pas.

Horrible question :

— A quel moment une génisse ressemble-t-elle à une carte à jouer ?

Réponse non moins horrible :

— Quand elle est lasse de trèfle !

JEU DE MOTS. No. 2

Connaissez-vous deux personnages
Marquants dans l'ancien Testament,
Dont les noms sont les témoignages
De leurs destins, apparemment ?
L'un d'eux dit : extrême richesse ;
L'autre fut riche, il est déchu.....
L'intelligent lecteur s'empresse
De nommer JETHRO, puis JÉHU.

CONTRE LES MAUX DE DENTS.

Dans le sud de la Russie, les paysans traitent le mal de dents en se gargarisant la bouche avec une décoction de nerphum (*Rhamnus catharticus*).

Le Dr Grechinsky a voulu se rendre compte de la valeur de ce remède populaire. Il l'a ordonné à quelques-uns des détenus de la prison du lieu où il habite, qui souffrait de ce mal. Ceux-ci devaient se gargariser toutes les quatre ou cinq minutes avec de la décoction froide jusqu'à disparition de la douleur. Celle-ci a toujours cessé après une demi-heure de traitement, mais en laissant une sensation d'engourdissement dans cette partie de la bouche. L'effet bienfaisant du remède est maintenu si l'on introduit dans la dent creuse un tampon de coton imbibé du même liquide.

BRULURES A L'OEIL.

Nous trouvons dans divers journaux scientifiques ces indications précieuses à recueillir :

1° *Brûlure par les acides* : Laver immédiatement à grande eau, mettre tout le temps des compresses souvent trempées dans de l'eau de Vichy aussi froide que possible ;

2° *Brûlure par la potasse* ; Grands lavages d'abord à l'eau ordinaire, ensuite avec la solution suivante : Eau distillée 400 grammes ; acide phénique 2 grammes. Laisser une compresse à demeure sur l'œil ;

3° *Brûlure par la chaux*, particulièrement grave : Lavages avec de l'eau sucrée, compresses trempées dans l'eau sucrée ;

4° *Brûlure par métaux en fusion* : En attendant l'arrivée du médecin, appliquer sur l'œil des compresses imbibées avec solution borique glacée.

UNE RECETTE BIZARRE.

Hachis cambresien :

Hachez très fin toute espèce de viandes, gibier, volaille, du lard, une poignée de raisins de Corinthe, trois ou quatre pommes de reinette, sel et muscade et deux blancs d'œufs. Formez avec cela des boulettes grosses comme des noix, roulez dans la chapelure et mettez sur le gril à feu doux. On sert généralement avec une omelette.

UN CONSEIL A VÉRIFIER

Un cultivateur recommande, si l'on veut obtenir de la vache un lait riche et abondant, de lui donner chaque jour de l'eau modérément chaude, en ayant la précaution d'y mettre une petite quantité de sel, à laquelle on ajoutera du son dans la proportion d'une pinte pour un seau d'eau. On pourra se convaincre, dit-il, que la vache donnera vingt-cinq pour cent plus de lait qu'avant ce traitement.

Il y a de très honnêtes gens qui ne croient avoir fait un bon marché que quand ils ont volé le marchand.

LES DAHLIAS ODORANTS.

Cette fleur, fort belle, ne répand pas d'odeur. Pour arriver à la rendre odorante, on l'arrose simplement avec de l'eau tiède ; elle exhale alors un parfum suave qui se rapproche de celui de la rose.

Le Hoquet.

Rien n'est plus agaçant que le hoquet, il vient sans cesse, sans raison, sans prétexte. Il dépend d'un spasme des cordes vocales et du larynx qui les renferme. Le hoquet se dissipe presque toujours seul ; quelquefois il est si tenace, si importun, qu'il résiste à la surprise, à une peur, à un verre d'eau bu à grandes gorgées. Un moyen moins répandu consiste à croquer du sucre. L'action de croquer, la salivation et surtout la déglutition réunies, finissent par étouffer le hoquet. Si on ne peut s'en rendre maître, on emploie des moyens plus énergiques ; eau froide projetée au visage, de la glace pilée au creux de l'estomac, une compression vigoureuse de cette région. Si le hoquet est rebelle à tous ces moyens, s'il est chronique appelez un médecin.

GUÉRISON DES VERRUES.

En vous frictionnant pendant quelques jours avec la tige et la feuille du sarrasin, au moment où cette plante commence à fleurir et rend son jus en plus grande quantité, vous ferez disparaître sans aucune douleur cette excroissance qui, multipliée est absolument laide.

MÈCHES DE LAMPES.

Si, avant de les employer, on trempe les mèches dans du fort vinaigre, elles brûleront sans fumée et sans odeur.

NETTOYAGE DU FER-BLANC.

Lorsque les vases en fer-blanc ont subi plusieurs fois l'action directe de la flamme, ils perdent leur éclat et contractent une teinte plus ou moins noire.

I. Il est facile, sinon de leur restituer leur éclat primitif, du moins de les rendre propres en les frottant à l'aide d'un chiffon imprégné de cendre et d'huile à brûler. On devra employer ces deux corps dans des proportions telles que leur mélange présente la consistance d'une pâte semi-liquide. Quelques frottements énergiques suffisent pour amener le résultat cherché.

II. On peut rendre au fer-blanc son éclat, en le faisant bouillir dans de l'eau avec de la cendre et quelques cristaux de soude.

III. On peut donner au fer-blanc l'apparence de l'argent en frottant l'objet avec un chiffon imbibé d'acide acétique dilué.

On peut perdre ami et avoir, mais on ne perd pas le savoir.
(*Hélika*, mémoire d'un vieux maître d'école, roman canadien, par le Dr. Ch. de Guise. In-8... .. 25 c.)

NETTOYAGE DE LA TÊTE.

I. Battez des blancs d'œufs et frottez-en la chevelure de façon que celle-ci soit bien humectée. Lavez alors à l'eau froide et opérez ensuite une friction avec du rhum mêlé d'eau de roses. Cette lotion donne aux cheveux un très beau lustre.

II. Eau de quinine pour nettoyer la tête.

Quinquina jaune	30 grammes
Cochenille	2 —
Carbonate de potasse	2 —
Essence odorante	q. s. p ^r . aromatiser
Alcool à 90°	80 grammes
Eau	500 —

On fait avec le quinquina et l'eau une décoction ; quand le liquide est froid, on ajoute la cochenille et le carbonate de potasse, on filtre et l'on verse, dans le liquide, l'alcool dans lequel on a fait dissoudre une quantité d'essence odorante, dont on peut faire varier la nature suivant le goût du consommateur.

III. Liqueur américaine (American Shampooing)

Rhum	500 grammes
Alcool	75 —
Eau	75 —
Teinture de cantharide	3 —
Carbonate d'ammoniaque	3 —
Carbonate de potasse	5 —

On mélange les liquides, on y fait dissoudre les carbonates et l'on filtre. On étend ce liquide sur le cuir chevelu ; au bout de quelques minutes de contact, on lave à l'eau tiède.

RECETTE UTILE

Carie des dents.

On a donné des milliers de recettes pour arrêter la carie des dents. Il paraît qu'on obtient des résultats merveilleux en mâchant pendant quelques jours de l'écorce verte de jeunes branches de chêne. La carie étant une véritable plaie de la dent, l'écorce de chêne agirait en vertu de ses propriétés astringentes.

DESTRUCTION DES FOURMIS.

Un bon moyen de destruction employé par les jardiniers consiste à placer dans une bouteille de l'eau sucrée ou miellée, et à disposer ce vase au pied de l'arbre qu'elles ont envahi ou à le fixer à une branche. Les fourmis, très friandes de tous les corps sucrés, pénètrent dans la bouteille et s'y noient. Il faut avoir soin de renouveler le liquide de temps en temps.

DESTRUCTION DES RATS.

On prépare de petits morceaux d'éponge frite dans la graisse très salée. Près du plat où se trouve l'éponge, mettre un autre vase avec de l'eau, les rats, altérés par la friture, ne manquent pas d'y boire. L'éponge se gonfle alors dans leur estomac et les étouffe.

Réponse à la charade N° 13 de l'Almanach agricole. D'après.

LA GLACIÈRE A BON MARCHÉ.

Voici un plan de glacière à bon marché et que chaque cultivateur pourrait facilement établir dans le voisinage de sa maison.

Faites une boîte de huit pieds carrés, avec des planches de deux pouces, clouées sur des solives. Un des côtés de cette boîte doit être de sept pieds de hauteur, et le côté opposé dix pieds : ce qui donnera un comble de huit pieds et une inclinaison de trois pieds. Il est bon que les planches du comble aient leur pente vers les côtés de la boîte ou glacière. Une ouverture double sera suffisante.

Cette glacière doit être placée sur une butte dans un endroit sec et ombragé, où l'eau ne saurait parvenir. Pas n'est besoin de mettre de fond à cette glacière, il suffit de mettre sur le sol de l'intérieur un pied d'épaisseur de bran de scie, et de placer la glace sur des bouts de planche.

Coupez les morceaux de glace de deux pieds carrés, et faites-en un tour de six pieds carrés au milieu de la glacière. Placez les morceaux de glace aussi près que possible l'un de l'autre, en remplissant à mesure les crevasses de bran de scie. Nous avons maintenant six pieds cubes de glace, avec un espace d'un pied tout autour entre la glace et les planches. Remplissez cet espace avec du bran-de-scie, en y mettant une épaisseur de dix-huit pouces sur le sommet de la glace. Vous aurez, par ce moyen assez de glace pour l'usage de la famille, pour la saison d'été.

Il faut laisser trois pieds découverts dans le côté de dix pieds, pour la ventilation, et une ouverture pour donner accès à l'air jusqu'à la glace, qui peut être élargie à la demande quand on prend de la glace, et pour la remplir avec plus d'aisance.

Pour cette construction, il faut à peu près 800 pieds de bois, et l'ouvrier le plus novice peut la faire.

Le nouveau bran de scie est préférable pour l'utiliser à la glacière. On ôte le bran de scie facilement de sur la glace, en la lavant.

LA MIGRAINE.

Beaucoup de gens sont sujets à des migraines accompagnées de symptômes gastriques. Le Dr. Rabow conseille d'avaler la valeur d'une cuillerée à café de sel de cuisine, puis un demi-verre d'eau. Les troubles de l'estomac se trouvent enrayés et, par suite, l'accès de migraine est prévenu.

CHARADE No 14.

Eût-on souffert un froid extrême,
On se réchauffe en buvant mon premier,
Ou bien en s'approchant du feu de mon deuxième.
On s'amuse beaucoup, dit-on, dans mon entier.

Pour la réponse à la charade No 14, voir l'*Almanach agricole*.

Le premier trait d'esprit d'une femme, c'est sa figure, le second est son cœur.

SOINS A DONNER AUX PLANTES EN APPARTEMENT.

Avez-vous des plantes d'appartement ? Si vous les aimez et si vous voulez les conserver longtemps donnez-leur quelques soins d'entretien et de nourriture.

Ils sont du reste très simples et très faciles.

Et d'abord, pendant la période de végétation, ne laissez pas la terre se dessécher, car dans ce cas, les jeunes racines périraient et les feuilles tomberaient.

Arrosez, mais pas toujours avec de l'eau claire.

Les arrosements à l'eau claire finissent par laver la terre et lui enlèvent une partie de ses éléments nutritifs.

Il est donc nécessaire de recourir aux engrais, si l'on veut maintenir les plantes dans un parfait état de santé.

Les engrais organiques ont l'inconvénient de laisser après eux des odeurs " sui generis " qu'il n'est pas possible d'admettre dans les appartements.

Il faut donc avoir recours aux engrais chimiques qui n'offrent rien de repoussant pour l'odorat. Parmi ces derniers, je vous recommanderai tout particulièrement le carbonate d'ammoniaque ; c'est une substance que vous trouverez chez tous les marchands de produits chimiques ; le carbonate d'ammoniaque s'emploie à la dose d'un gramme par pinte d'eau.

Vous pouvez arroser avec cet engrais deux ou trois fois par semaine. Il faut avoir soin, en toute saison, de n'employer pour arroser, que de l'eau qui soit à peu près de la température de l'appartement. Les plantes, en général, poussent vigoureusement depuis le mois de mai, jusqu'au mois de septembre : dès le commencement de ce dernier mois on doit ralentir progressivement les arrosements, c'est-à-dire, les donner moins copieux à des intervalles plus éloignés, en ayant soin de ne plus employer d'engrais.

Pendant l'hiver la végétation se trouve suspendue, les plantes sont à l'état de repos, elles ne poussent plus ; l'eau ne doit plus leur être donnée que pour empêcher la terre de se dessécher complètement.

La propreté chez les plantes est une condition essentielle de bonne santé ; il faut avoir soin de laver fréquemment, non-seulement le dessus, mais aussi le dessous des feuilles avec une éponge et l'essuyer ensuite avec un chiffon très doux.

Tous ces soins peuvent paraître bien minutieux mais ils n'ont rien d'inutile.

Mettez ces conseils en pratique ; vous aurez alors des plantes d'une belle venue et d'une végétation vigoureuse qui vous dédommageront des soins qu'elles auront reçus de vous.

RECETTE INFALLIBLE POUR DETUIRE LES PUNAISES.

Faire infuser pendant dix minutes dans de l'eau chaude des feuilles d'absinthe, puis badigeonner avec cette eau, et au moyen d'un pinceau, les lits, boiseries et parois habitées par ces insectes dégoûtants. L'effet sera presque immédiat.

Régletrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil	Thomas Barron	Lachute.
Arthabaska	M. J. A. Poisson.....	Arthabaskaville
Bagot	Ernest D. Tétreault...	St-Liboire.
Beauce	F. E. A. Tasch. Fortier	St-François.
Beauharnois	Joseph Mayers.....	Beauharnois
Bellechasse	L. Solime Forgues....	St-Michel.
Berthier	B. E. Pelland.....	Berthier.
Bonaventure, 1 ^{re} div...	J. G. LeBel.....	New-Carlisle.
Bonaventure, 2 ^e div..	J. A. Verge	Carleton.
Brome.....	H. S. Foster.....	Knowlton.
Chambly.....	{ Pierre E. Hurteau... Théo. A. Robert...	{ Longueuil.
Champlain	G. H. Dufresne	Ste-Geneviève de Bat.
Charlevoix et Sag. 1 ^{re} div.	Charles DuBerger....	St-Etienne de la Malb.
2 ^e div.	Télesphore Fortin....	Baie St-Paul.
Chateauguay	Alexis M. Gagnier....	Ste-Martine.
Chicoutimi, 1 ^{re} div...	Ovide Bossé.....	Chicoutimi.
Chicoutimi, 2 ^e div...	Calixte Hébert.....	Hébertville.
Coaticook.....	Ostis Shurtleff.....	Coaticook.
Compton.....	Elias Samuel Orr....	Cookshire.
Deux-Montagnes	Dosithée Dupras	Ste-Scolastique.
Dorchester	François Fortier	Ste-Hénédine.
Drummond.....	{ P. N. Dorion	{ Drummondville.
J. Mairs		
Gaspé	Joseph X. Lavoie	Percé.
Hochelaga et J.-Car ..	{ N. M. LeCavalier... Flavien Filiatrault..	{ St-Laurent. Montréal.
Huntingdon	Andrew Somerville...	Huntingdon.
Iberville	Michel A. Bessette....	Iberville.
Iles de la Madeleine...	Edouard Alfr. Bras et.	Amherst.
Ile d'Orléans	Bruno Peltier.....	St-Laurent.
Joliette.....	Chs. A. Beaudoin	Joliette.
Kamouraska	Henri Garon	Kamouraska.
Laprairie	J. B. Varin.....	Laprairie.
L'Assomption	Jos. Z. Martel.....	L'Assomption.
Laval	Adélard E. Léonard..	Ste-Rose.
Lévis	L. N. Carrier.....	Lévis.
L'Islet.....	Arsène Michaud	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière	Aug. Bédard.....	Ste-Croix.
Maskinongé	Louis Edouard Caron	Louiseville.
Mégantic	William H. Lambly ..	Inverness.
Missisquoi.....	Richard Dickinson ...	Bedford.
Montcalm	A. E. Thibodeau....	Ste-Julienne.
Montmagny	Ed. Lavergne.....	Montmagny.
Montmorency 1 ^{re} div..	Gabriel Dick.....	{ Chateau-Richer.
Montmorency 2 ^e div...	{ Voir Ile d'Orléans)...	
Montréal Est	J. O. Auger.....	Montréal.

Régistrateurs pour la province de Québec—Suite.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Montréal Ouest	Geo. Warwick Ryland.	Montréal.
Napierville.....	Alex. Richardson	Napierville.
Nicolet	Joseph A. Blondin....	Bécancour.
Ottawa	Louis Duhamel.....	Hull.
Pontiac.....	Walter Rymer.....	Havelock.
Portneuf.....	H. Q. de Saint-Georges	Cap Santé.
Québec	{ L'hon. E. Rémillard { Chs. Trudel.....	{ Québec.
Richelieu	Jules Chevalier.....	Sorel.
Richmond	O. A. P. Cleveland...	Richmond.
Rimouski, No. 1.....	J. B. Saucier.....	St-Jérôme, Matane.
Rimouski, No. 2.....	L. G. Cazeau.....	Rimouski.
Rouville	H. E. Poulin	Marieville.
Saguenay	Henri Lapointe.....	Tadoussac.
Shefford	J. H. Lefebvre	Waterloo.
Sherbrooke.....	Ed. R. Johnson	Sherbrooke.
Soulanges	J. Stevens	Côteau-Landing.
Stanstead	C. M. Thomas.....	Stanstead Plain.
Sainte-Anne des Monts	Joseph Thibault.....	Ste-Anne des Monts.
Saint-Hyacinthe	Joseph Nault.....	St-Hyacinthe.
Saint-Jean	Jos. P. Carreau.....	Saint-Jean.
Saint-Maurice	R. Kiernan.....	Trois-Rivières.
Témiscouata	Elie Mailloux.....	L'Île Verte.
Terrebonne.....	Louis G. Lachaine ..	St-Jérôme.
Vaudreuil.....	Frs. de Sales Bastien..	Vaudreuil.
Verchères.....	Jos. Geoffrion	Verchères.
Wolfe	Eug -Stanislas Darche.	Ham Sud.
Yamaska	L. M. J. Blondin.	St-François du Lac.

Inspecteur : Aimé Geoffrion, Verchères.

LE PAS DU SOLDAT.

Le ministère de la guerre en Allemagne a déterminé, l'année dernière, une étude comparative de la marche dans les différentes armées européennes.

Il résulte de ce travail que la longueur de chaque pas du soldat russe est de 24 pas, du soldat allemand 27 pas, des soldats français, autrichiens, belges, suisses et suédois, de 25 pas.

Un soldat italien fait en une minute 120 pas, le français de 112 à 116, l'allemand 116, l'autrichien 112 et le belge 110.

Un régiment italien fait en moyenne 270 pas par minute, un régiment allemand 267, un régiment français 251, un régiment anglais 264.

Réponse à la charade No. 15 de l'*Almanach agricole*.

CANA-DA.

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICTS.	COMTÉS, ETC., Compris dans le district.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	PROTÉGÉS.	SHÉRIFS.
Arthabaska.	Arthabaska, Drummond et Mégantic.....	Arthabaska ville	18-21 de chaque mois, sauf juillet et août. 16-19 décembre.....	Louis Rainville Zéphirin Vérona.....	P. L. Tournant. G. O. Tachereau.
Beauce.....	Beauce et Dorchester.....	Saint-Joseph	13-19 mars, juin et nov.		
Beauharnois.	Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay.....	Beauharnois.....	23-28 fév., mai, sept. et décembre.....	P. C. Durand.....	Philémon Laber- ge.
Bedford.....	Shefford, Missisquoi et Brome	Sweetburg	20-26 janvier, mars mai, sept. et nov....	Hall et Léonard....	Chs. S. Cotton.
Chicoutimi..	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	17 et 21 janvier, 3-7 juin et 13-19 octobre	Frang. X. Gosselin.	Ovide Bossé.
Gaspé.....	Gaspé et Bonaventure...	{ Percé	28 janv. au 3 fév., 1-7 juin et 21-26 oct....	Joseph X. Lavoie...	James T. Tuzo.
Iberville....	Saint-Jean, Napierville et Iberville.....	{ New-Carlisle.....	7-16 janvier, 21-27 juin et 25-31 oct....	G. F. Maguire.....	W. M. Sheppard.
Joliette....	Joliette, L'Assomption et Monteaurion.....	Saint-Jean	15-25 janv., mars, mai, sept. et nov. 15-20 fév.	Marchand & Marchand	Charles Nolin.
Kamouraska.	Kamouraska et Témis- couata	Joliette	10-19 janv., mars, mai, sept. et nov.....	Desrochers, Désilets	A. M. Rivard.
Montmagny..	Montmagny, L'Islet et Bellechasse.....	Fraserville	19-22 mars, mai, sept. et 14-17 déc.....	J. G. Pelletier.....	F. A. Sirois.
		Montmagny.....	13-19 février, 6-12 mai, 13-19 octobre	Z. Perrault.	Bender, Martineau
					J. D. Lépine.

Montmagny..
Montmagny, L'Islet et
Bellevue.

Montmagny.....

13-19 février, 6-12 mai,
13-19 octobre

Bender, Martineau, J. D. Lépine.

Montréal.....	Hochelaga, Jacques-Car- tier, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Laprairie, Chambly et Verchères, et la cité de Montréal..	Montréal.....	14 janvier au 7 avril, 12 avril au 30 juin, 9 sept. au 21 déc.....	Honey, Longpré et Cherrier.....	Hon. P. J. O. Chauveau. L. M. Contée.
Ottawa.....	Ottawa et Pontiac.....	Aylmer.....	14-20 janv., 20-24 avril, 14-20 sept., 20-26 nov.	Alfred Driscoll.....	
Québec.....	Lévis, Lotbinière, Mont- morency, Portneuf, Qué- bec et la paroisse de Beaumont.....	Québec.....	5 premiers j. jurid. de cha. mois, sauf jan. juil. et août et les 5 j. jur. qui suiv. le 15		
Richelieu.....	Richelieu, Yamaska et Berthier.....	Sorel.....	(sauf juil. et août): 1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct. nov. déc. et 11-16 sept....	Fiset, Burroughs et Campbell.....	Hon. C. Alley et Hon. Paquet.
Rimouski.....	Rimouski.....	Rimouski.....	16-21 mars et nov., 14- 17 mai et sept.....	Ant. N. Gouin.....	P. Gaétremont.
Saguenay.....	Charlevoix et Saguenay	Murray-Bay.....	31 janvier au 4 fév., 17-21 juin, 5-8 sept. et 8-12 nov.....	Letendre et Cham- berland.....	Alph. Couillard
St-François..	Richmond, Wolfe, Comp- ton, Stanstead, partie d'Arthabaska et la cité de Sherbrooke.....	Sherbrooke.....		Chs. DuBerger.....	P. H. Cimon.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe, Bagot et Rouville.....	St-Hyacinthe.....	10 au 33 de chaq. mois sauf juil., août.....	Cabana et Bowen	W. H. Webb.
Terrebonne..	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.....	Ste-Scolastique.....	1-6 de chaq. mois sauf janv., juillet, août et sept.....	Roy et Beauregard.	V. B. Sicotte.....
Trois-Rivières	Maskinongé, St-Maurice, Champlain, Nicolet et la cité des Trois-Rivières	Trois-Rivières.....	20-26 janvier, mars, juin et octobre.....	Chs. de Montigny	Zéphir Rousselle.
			16-24 de ch. mois, sauf juil. et août, 18-21 déc.	Lettraville & Désilets.	Ch. Dumoulin.

COUR CRIMINELLE.

DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	Greffiers de la C.
Arthabaska .	Arthabaskaville	Mars 22 et oct. 22.	Louis Rainville.
Beauce	St-Joseph	Juin 20 et nov. 20.	Zéphirin Vézina.
Beauharnois.	Beauharnois . . .	Mars 1er et oct. 1er	P. C. Duranceau.
Bedford	Sweetsburg . . .	Mars 10 et oct. 1er.	Hall et Léonard.
Chicoutimi ..	Chicoutimi	Janv. 16 et juin 2...	F. X. Gosselin.
Gaspé. {	Percé	Janv. 28 et juin 5...	Joseph X. Lavoie.
	New-Carlisle ..	Janv. 13 et oct. 21.	G. F. Maguire.
Iberville	St-Jean	Mars 26 et oct. 25 ..	Marchand et Marchand.
Joliette	Joliette	Janv. 20 et juil. 2.	Desrochers et Desilets.
Kamouraska.	Fraserville	Mai 6 et 10 novemb.	Pelletier et Perreault.
Montmagny .	Montmagny	Mars 26 et oct. 25 ..	Bender et Martineau.
Montréal . . .	Montréal	1 ^{er} mai, juin, sep., 2 ^e no	L. W. Sicotta.
Ottawa	Aylmer	Juin 10 et déc. 10 ..	Alfred Driscoll.
Québec	Québec	Avril 10 et oct. 10.	Finet, Burroughs, Campbell
Richelieu . . .	Sorel	Janv. 14 et juill. 2	Antoine N. Gouin.
Rimouski . . .	Rimouski	Mars 23 et nov. 23..	Letendre & Chamberland.
Saguenay . . .	Murray-Bay	Juin 22 et Oct. 24..	Charles DuBerger.
St-François . .	Sherbrooke	Mars 1er et oct. 1er	Cabana et Bowen.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe . . .	Juin 19 et déc. 19...	Roy et Beauregard.
Terrebonne . .	Ste-Scolastique . .	Janv. 7 et juil. 2...	Ch. de Montigny.
T.-Rivières ..	Trois-Rivières . .	Juin 4 et déc. 4	Lottinville et Desilets.

COUR SUPÉRIEURE.

(Jurisdiction pour sommes au-dessus de \$200.)

Hon. Andrew Stuart, juge en chef (\$6,000).

JUGES.	RÉSIDENCE.	DISTRICT.	
Hon. Andrew Stuart	Québec.	Québec et une partie d'Arthabaska.	\$5,000 chacun.
" Ls. E. N. Casault...			
" B. Caron			
" Fred Wm. Andrews.			
" F. G. Johnson.....			
" Marcus Doherty.....	Montréal.	Montréal et une partie de Terrebonne.	\$4,000 chacun.
" L. A. Jetté			
" L. O. Loranger.....			
" M. Mathieu.....			
" Charles Gill.			
" C. P. Davidson			
" J. S. C. Wurtele....			
" M. M. Tait.....			
" S. Pagnuelo.....			
" H. T. Taschereau....	Montréal.....	Terrebonne.	\$3,500
" J. B. Bourgeois.....	Trois-Rivières....	Trois-Rivières.	
" E. T. Brooks.....	Sherbrooke.....	St-François.	
" H. C. Pelletier.....	Berthioren bas....	Beauce et Montmagny.	
" J. G. Mailhot.....	Aylmer.....	Ottawa et cté d'Argenteuil.	
" L. Tellier.....	St-Hyacinthe.....	St-Hyacinthe.	
" W. W. Lynch.....	Sweetsburg.....	Bedford.	
" J. A. Ouimet.....	Sorel.....	Richelieu.	
" A. B. Routhier.....	Murray-Bay	Saguenay et Chicoutimi.	
" L. A. Bily.....	Québec.....	Gaspé.	
" Chs de Lorimier.....	Joliette.....	Joliette.	\$3,500
" L. Bélanger.....	Beauharnois.....	Beauharnois et Terrebonne.	
" A. N. Charland.....	Saint-Jean.....	Iberville.	
" M. A. Plamondon....	Arthabaskaville....	Arthabaska.	
" Ernest Cimon.....	Fraserville.....	Kamouraska.	
" J. Larue.....	Rimouski.....	Rimouski.	

COUR SUPRÊME DU CANADA. (SIÈGE A OTTAWA.)

Hon. Sir William Johnston Ritchie, juge en chef, (\$8,000.)

" Samuel Henry Strong,
" Téléphore Fournier,
" Henri-Elzéar Taschereau,
" John Wellington Gwynne.
" Christopher S. Paterson.

Juges puînés, (\$7,000 chacun.)

Registraire,—R. Cassels, jr.
Secrétaire,—George Duval.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Sir Antoine-Aimé Dorion, juge en chef, (\$6,000.)

Hon. Ulrio J. Tessier,
" Alexander Cross,
" L. F. G. Baby,

Juges puînés, (\$5,000.)

Hon. L. R. Church,
" J. G. Bossé.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Districte d'Arthabaska.—Siège à Arthabaskaville, les 16 et 17 de chaque mois, sauf juillet et août.

Districte de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre. *A Sainte-Hénédine*, du 2 au 5 de mars, juin et novembre. *A Lambton*, 28 mai et septembre.

Districte de Beauharnois.—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre.

Districte de Bedford.—Siège à Sweetsburg, du 5 au 7 février, avril, juin, décembre, et du 7 au 9 octobre.

Districte de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, du 7 au 9 février, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

Districte de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 26 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 15 au 20 oct. *A New Carlisle*, pour le comté de Bonaventure, du 7 au 16 janvier, du 15 au 20 juin et du 20 au 25 octobre.

Districte d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, du 11 au 14 de février, avril, juin, octobre et décembre.

Districte de Joliette.—Siège à Joliette, du 10 au 15 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre.

Districte de Kamouraska.—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, sept. et du 10 au 13 déc. *A Saint-Jean-Baptiste (Île-Verte)*, du 11 au 13 fév., juin et oct. *A Kamouraska (village)*, du 15 au 17 fév., juin et oct.

Districte de Montmagny.—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre et du 1er au 5 mai. *A Saint-Michel*, pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre et du 2 au 4 juillet. *A Saint-Jean-Port-Joli*, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre et du 13 au 15 mai.

Districte de Montréal.—Siège à Montréal, du 1er au 24 de chaque mois de l'année, sauf janvier, juillet et août.

Districte d'Ottawa.—Siège à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. *A Hull*, du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 28 novembre au 2 décembre.

Districte de Québec.—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

Districte de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov. et déc., et du 17 au 19 sept. *A Berthier*, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janv., du 17 au 19 de fév., mars, mai, juin, oct. et nov., les 20 et 21 sept. *A Saint-François-du-Lac*, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de fév., mars, mai, juin, oct., nov. et déc., du 17 au 19 sept.

Districte de Rimouski.—Siège à Rimouski, du 10 au 15 mars et nov., du 10 au 13 mai et sept. *A Saint-Jérôme (de Mataue)*, du 18 au 20 des mois de fév., juin et septembre.

Districte de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 26 au 30 janvier, du 12 au 16 juin, du 1er au 4 septembre et du 8 au 7 novembre.

Districte de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, du 14 au 17 de chaque mois de l'année, sauf juillet et août.

Districte de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, du 14 au 18 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre.

Districte de Terrebonne.—Siège à Sainte-Scolastique, du 14 au 19 des mois de janv. mars, juin et oct. *A Saint-Jérôme*, du 10 au 14 des mois de mars, juin et oct. *A Lachute*, pour le comté d'Argenteuil, du 8 au 12 fév., mai, et du 11 au 14 octobre.

Districte des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 16 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. *A Louiseville*, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février, juin et octobre. *A Nicolet*, pour le comté de Nicolet, les 10 et 11 février, juin et octobre.

\$5,000 chacun.

\$4,000 chacun

\$3,500

Révrier.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Aout.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.		
31	59	90	120	151	181	212	243	273	304	334	365	
Février.	28	59	89	120	150	181	212	243	273	303	334	365
Mars.	31	61	92	122	153	184	214	245	275	306	337	365
Avril.	30	61	91	122	153	183	214	244	275	306	334	365
Mai.	31	61	92	123	153	184	214	245	276	304	335	365
Juin.	30	61	92	122	153	183	214	245	273	304	334	365
Juillet.	31	62	93	123	153	184	215	243	274	304	335	365
Aout.	31	61	92	122	153	184	212	243	273	304	334	365
Septembre.	30	61	91	123	153	181	213	243	273	303	334	365
Octobre.	31	61	92	123	151	182	212	243	272	304	335	365
Novembre.	30	61	93	120	151	181	212	243	273	304	334	365
Décembre.	31	62	90	121	151	182	212	243	274	304	335	365

Exemple : Quel est le nombre de jours qu'il y a du 20 avril au 20 août ? On voit la colonne horizontale intitulée Avril jusqu'à la colonne verticale Août. Le nombre 122, qui se trouve à l'intersection, est le nombre de jours qu'il y a du 20 avril au 20 août.

Autre exemple : Quel est le nombre de jours qu'il y a du 5 mars au 26 octobre ? On suit la colonne horizontale intitulée Mars jusqu'à la colonne verticale Octobre. Le nombre 214, qui se trouve à l'intersection, étant le nombre de jours du 5 mars au 5 octobre, il faut ajouter à 214 le nombre 21 pour aller du 5 au 26 octobre.

Autre exemple : Quel est le nombre de jours qu'il y a du 16 novembre 1878 au 5 juillet 1879 ? On suit la colonne horizontale intitulée Novembre jusqu'à la colonne verticale Juillet de l'année suivante. Le nombre 242, qui se trouve à l'intersection, étant le nombre de jours du 16 novembre au 15 juillet, il faut retrancher 10 pour revenir du 15 juillet au 5 juillet, et l'on obtient ainsi 232.

Eh bien ! docteur, comment trouvez-vous ma belle-mère ?
—Un peu mieux... cependant la langue n'est pas bonne.
—Oh ! cela elle l'avait avant !

ère ?
me.

11

1

1

1

1

5. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre—*a.* la *bécasse*, la *bécassin*, ou les *perdrix* d'aucune espèce, entre le 1^{er} février et le 1^{er} septembre de chaque année; *b.* les *macreuses*, les *sarcelles*, ou les *canards sauvages* d'aucune espèce, excepté les *harles* [*becs-sies*], le *harard* et les *goélands*, entre le 15 avril et le 1^{er} septembre de chaque année; *c.* aucun des oiseaux précités—excepté la *perdrix*—en aucun temps, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leures ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage; de déranger, endommager, cueillir ou enlever, en aucun temps, les œufs d'aucune espèce des oiseaux dont la chasse est prohibée par la présente section, ainsi que ceux du *cygne sauvage*, de l'*oie sauvage* ou l'*outarde*; et les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus. Néanmoins, dans les parties de

La province, à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent, en tout temps, mais pour leur nourriture seulement, chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* de la présente section.

6. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses ou trappes d'aucune espèce, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les sections 1 et 5—excepté les *perdrix*—et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet; et quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer ou le détruire, ainsi que les pièges ou trappes, dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans la section 4 du présent acte, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

Il est défendu de se servir, pour la chasse des oiseaux mentionnés dans la section 5, d'aucune arme à feu ayant plus que huit de calibre.

7. Il est défendu, entre le 1er mars et le 1er septembre de chaque année, de chasser, tuer ou prendre, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs tels que les *hirondelles*, le *trilri*, les *fauvelles*, les *moucherolles*, les *pics*, les *engoulevents*, les *pinsons*, [*rossignol*, *oiseau-rouge*, *oiseau-bleu*, etc., les *mésanges*, les *chardonnerets*, les *grives*, *merles*, *flûtes-des-bois*, etc.], les *roitelets*, le *goglu*, les *mainates*, les *gros-becs*, l'*oiseau-mouche*, les *coucous*, les *hibous*, etc.—ou d'en enlever les nids ou les œufs—sauf et excepté les *aigles*, les *faucons*, les *éperviers*, et autres oiseaux de la famille des *falconides*, le *pigeon-voyageur* (*tourte*), le *martin-pêcheur*, le *corbeau*, la *corneille*, les *jaseurs*, (*récollets*), les *pies-grièches*, les *geais*, la *pie*, le *moineau*, les *étourneaux*; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets, pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire.

La présente section ne s'applique pas, toutefois, aux oiseaux de basse-cour.

Il est défendu en aucun temps de faire usage de strychnine, ni d'aucun autre poison délétère, soit minéral, soit végétal, ni de fusils tendus dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans cet acte.

Mais tout tel animal ou partie d'icelui peut être acheté ou vendu, quand pris légalement, pendant dix jours à compter de l'expiration des différents temps respectivement fixés par le présent acte, pour en faire la chasse.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut en aucun temps faire en cette province la chasse, dans le sens du présent acte, sans y être autorisée par un permis à cet effet.

Ce permis peut, sur paiement d'un honoraire de vingt piastres,

être accordé par le commissaire des terres de la couronne, à toute personne non domiciliée dans l'une des dites provinces, qui lui en fait la demande et est valable pour toute une saison de chasse. Il doit être contresigné par le surintendant de la chasse.

Tout agent des terres ou des bois de la couronne, et tout garde-forestier nommés par le commissaire des terres de la couronne sont, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, *ex-officio* garde-chasse pour la division confiée à leur surveillance respective.

LA LOI DE PÊCHE

Il est contre la loi de prendre : le *doré* du 15 avril au 15 mai ; le *maskinongé* et l'*pachigan*, du 15 avril au 15 juin ; le *saumon* [avec des rets], du 1^{er} août au 1^{er} mai ; le *saumon* [à la mouche], du 15 août au 1^{er} mai ; la *truite rouge*, de ruisseau ou de rivière, du 1^{er} octobre au 1^{er} janvier ; la *truite grise* des lacs, du 15 octobre au 1^{er} janvier ; la *truite saumonée*, du 15 octobre au 1^{er} décembre ; le *poisson blanc*, du 10 novembre au 1^{er} décembre.

La pêche avec des filets et des seines, sans licence, est prohibée. Les filets doivent être levés le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Il est, en tout temps, défendu de *barrer* les chenaux et les baies avec des seines ou des filets.

Cette loi s'applique aussi bien aux sauvages qu'aux blancs.

La pêche à la seine ou filet est prohibée dans les rivières suivantes, savoir : la rivière du Nord, comté d'Argenteuil, la rivière au Saumon, comté d'Huntingdon, les rivières Magog et Massawippi, comtés de Standstead et de Sherbrooke. La limite de prohibition s'étend à un demi mille de chaque côté de l'embouchure de chacune de ces rivières, destinées à la propagation naturelle ou artificielle du poisson.

Aucune personne ne pourra, durant le temps où il est défendu de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou avoir en sa possession aucune espèce de poissons mentionnés plus haut.

Toute infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est punissable d'une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à \$100 et les dépens, ou d'un emprisonnement, à défaut de paiement immédiat, pour une période n'excédant pas six mois.

Quiconque poursuivra et obtiendra jugement contre aucune personne convaincue d'avoir agi en contravention avec la loi de Pêche et de Chasse, recevra du club une récompense de cinq à cinquante dollars, suivant le cas.

CHARADE No 16.

Sur les lèvres d'un enfant

Aimeriez-vous amener mon deuxième ?

Donnez-lui mon premier ; il en sera content ;

Vous verrez combien il l'aime.

Mon entier, petit animal,

Craignez-le, car il peut vous causer un grand mal.

Pour la réponse à la charade No. 16, voir l'*Almanach agricole*.

DÉFENSE D'EXPORTER LE GIBIER.

Par l'item 657 du tarif de 1884, et par l'item 748 du supplément de 1885, l'exportation des chevreuils, dindes sauvages, cailles, perdrix, poules de prairie, bécasses rouges (*woodcock*), est *prohibée*, soit en carcasse, soit en morceaux, et toute personne exportant ou cherchant à exporter tels articles, sera pour chaque offense passible d'une amende de *cent dollars* et l'article qu'on aura tenté d'exporter ainsi sera *confisqué*, et pourra, s'il y a des raisons plausibles de supposer l'intention d'exportation, être saisi, par tout officier des Douanes, et si telle intention est prouvée elle sera punie comme infraction aux lois de Douanes.

S'adresser pour tout ce qui concerne la chasse ou la pêche au secrétaire du club de protection de la Chasse et de la Pêche de la Province de Québec.

Boîte de Poste, 1308, Montréal.

L'ORIGINE DES TIMBRES-POSTE.

L'origine des timbres-poste, ces petits carrés de papier dont plus d'un a fait le tour du monde, ne remonte qu'au dix-septième siècle. Elle est toutefois assez curieuse pour être rapportée, et de nature à intéresser les collectionneurs. C'est en France qu'elle est née.

Quand Louis XIV était en voyage, les personnes de sa suite se procuraient des marques spéciales qu'elles apposaient sur les lettres à destination de Paris, pour les faire porter et distribuer par les courriers du roi.

Un collectionneur, M. Feuillet de Conches, possède une lettre adressée à Mlle de Scudéry par Pélisson Fontanier, et sur laquelle est appliqué ce genre de timbre-poste.

Voici d'ailleurs le règlement de 1654.

On fait asçavoir à tous ceux qui voudront escrire d'un quartier de Paris à un autre que lettres, billets ou mémoires seront fidèlement portés et diligemment rendus à leur adresse et qu'ils en auront promptement réponse pourvu que lorsqu'ils escrivent ils mettent avec leurs lettres un billet qui portera "port payé" parce que l'on ne prendra d'argent, lequel billet sera attaché à la dite lettre ou mis autour de la lettre, ou passé dans la lettre, ou en toute autre manière qu'ils trouveront à propos de telle sorte néanmoins que le commis puisse voir et l'oster aysément.

Le prix de ce billet d'affranchissement était d'un sou *tapé*. Le règlement se termine ainsi :

"Les commis commenceront à porter les lettres le 18 août 1654. On donne ce temps afin que chacun aye le loisir d'acheter des billets.

Qu'est-ce qu'une femme de devoir ?

Une femme de devoir est une femme qui ne cherche pas de romans dans la vie—car il n'y en a pas de bons ; — qui n'y cherche pas la poésie — car le devoir n'est pas poétique ; — qui n'y cherche pas la passion—car la passion n'est que le nom poli du vice.

OCTAVE FEUILLET.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND



Fabrique à Saint-Jérôme, P. Q.

J. B. ROLLAND & FILS.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES

6 à 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, rue Saint-Paul.

Récompenses accordées à la Compagnie de Papier Rolland pour ses divers Papiers :

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS, 1885 :
UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

EXPOSITION DU DOMINION, A MONTREAL, 1884 :
UNE MÉDAILLE D'OR.

DEUX MÉDAILLES D'ARGENT.

QUATRE MÉDAILLES DE BRONZE.

EXPOSITION PROVINCIALE, A QUÉBEC, 1887 :

SIX MÉDAILLES D'OR.

DEUX MÉDAILLES DE BRONZE.

EXPOSITION DU DOMINION, A TORONTO, 1887 :

UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

(La plus haute récompense.)

Papier d'Impression, blanc et teinté. Papier-Ecolier. Papier Foolscap.

SEULE USINE EN CANADA qui fabrique les papiers EXTRA-FINS
FINS, PAPIER-TOILE pour registres de banques, etc., etc.

CANADA " " DONNACONA " " STANDARD " " C. P. R. " " LEDGER " et " RECORD ".

Papiers à Lettres et à Billet, qualité supérieure, avec enveloppes aux marques suivantes :

" PONTIAC " " PERFECTION " " DONNACONA " " MILLE-ISLES.."

Cartes, Etats de comptes, Mémoires, En-têtes de Lettres, etc.

Fabrication d'enveloppes blanches et de couleurs.

Pliage et façonnage des Papiers dans tous les genres exécutés à la fabrique de la Compagnie.

ECHANTILLONS FOURNIS SUR DEMANDE.

Bibliothèque de la Famille.

- Antoinette de Mirecourt**, ou mariage secret et chagrins cachés, roman canadien, par Mme Leprohon, traduit de l'anglais. In-12.....50 c.
- Au coin du feu**. Nouvelles, récits et légendes, par J. F. Morissette. in-18.....12 c.
Ce volume contient : *Lucien et Marie-Louise*.—*L'argent du purgatoire*.—*L'enfant perdu*.—*Ida*.—*François Béland*.—*Marie-Louise*.
- Chansonnier des familles** (10), lyre canadienne. 3e édition, revue et considérablement augmentée. (Plusieurs des chansons de cette édition sont avec la musique). In-18 br. 30 c. ; cart. 40 c.
Aux chansons populaires sont jointes dans ce recueil un choix de jolies romances, chansonnettes et chansons comiques.
- Châtiment de Dieu** (10), par C. G. In-12.....25 c.
- Chronique trifluvienne**, par Benjamin Sulte. In-8.....75 c.
Notes très intéressantes, fruit de patientes recherches, pour servir à l'histoire de la ville des Trois-Rivières.
- Hélika**, mémoire d'un vieux maître d'école, roman canadien, par le Dr Ch. de Guise. In-8.....25 c.
- HÉROÏNE (l') CHRÉTIENNE DU CANADA**, ou vie de Mlle LeBer. In-12 cart.....50 c.
- Laurentiennes** (les), poésies, par Benjamin Sulte. In-18 br. 30 c. ; rel. toile anglaise.....50 c.
- Notre-Dame de Lourdes**, par Henri Lasserre. In-8 br.....75 c.
- Paillettes d'or**. Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie. Les 6 premières séries (années 1868 à 1885) réunies en 2 vol. in-18 reliés.....\$1.10
La 4e série, (1877-79) la 5e (1880-82) et la 6e (1883-85), se vendent séparément chacune.....13 c.
- Saisons** (les), par Mlle Brun. — *Le printemps*, 2 vol. — *L'été*, 2 vol. — *L'automne*, 2 vol. — *L'hiver*, 2 vol. en tout 8 vol. in-18, de 200 à 225 p. chacun. Prix des 8 vol.....80 c.
Lectures intéressantes et curieuses sur l'histoire naturelle en rapport avec chacune des saisons de l'année, accompagnées de réflexions morales propres à inspirer l'amour et la vénération qui sont dus au divin auteur de toutes ces merveilles.
- Une de perdue, deux de trouvées**, roman canadien, par G. de Boucherville. 2 vol. in-12.....\$1.00

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadleux & Derome

LIBRAIRES-ÉDITEURS

1603, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Livres de prières et de piété, livres classiques, fournitures d'écoles et de bureaux, articles religieux et de fantaisie, tapisseries, etc.

ille.

agrins ca-
e l'anglais.

.....50 c.

. F. Moris-

.....12 c.

purgatoire.—

3e édition,
es chansons

; cart. 40 c.

x de jolies ro-

.....25 c.

.....75 c.

servir à l'his-

n canadien,

.....25 c.

LEBER. In-12

.....50 c.

e. In-18 br.

.....50 c.

3 br.....75 c.

la sanctifica-

eries (années

.....\$1.10

), se vendent

.....13 c.

ol. — *L'été*, 2

vol. in-18, de

.....80 c.

en rapport avec

ons morales pro-

divin auteur de

dien, par G. d

.....\$1.00

EPH

EAL

ures d'écoles et

pisseries, etc.

